Vol 17 # 13 • Du 27 Septembre au 3 Octobre 2023
Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162
Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

LES KIDNAPPEURS NE PEUVENT PAS SE RÉFORMER


Voir page 3

Deux membres du gang des Talibans dirigé par Jeff Larose à Canaan, banlieue nord de Port-au-Prince.
Photo: Prensa Latina

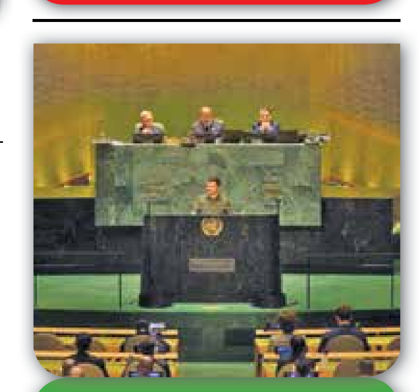
POUR UNE UTILISATION PARTAGÉE, JUSTE ET DURABLE DE LA RIVIÈRE MASSACRE


Voir page 4

Le peuple haïtien mobilisé doit garantir que le nouveau canal n'est pas privatisé, mais qu'il est d'intérêt collectif











L'ambigüité du Premier ministre Ariel Henry dans la crise du Canal!

Par Berthony Dupont

Tout le peuple est concerné, mobilisé même sur la situation qui se développe au niveau de la frontière haïtiano-dominicaine suite à la construction d'un Canal sur la rivière Massacre. Cette situation ouvre sur un dossier presqu'indispensable, il en va pour la survie des paysans de la région. Le but est d'achever la construction de ce premier Canal du côté haïtien de façon à irriguer des terres cultivables de la plaine Maribaroux dans le Nord-Est.

L'effort, le dévouement des patriotes en chantier ainsi que la solidarité tous azimuts sont reconnus par tous. Et chacun fait sienne la décision de la classe ouvrière et prend à cœur l'appel au travail volontaire qui est déjà un grand succès de coumbite national, en dépit du silence du Premier ministre Ariel Henry, puis sa position à l'ONU, dont un discours formulé sans doute suite à la pression et à la détermination de la population est en pleine contradiction avec les actions et déclarations de certains ministres de son gouvernement, en l'occurrence celui de l'Agriculture et des Ressources Rurales, Brédit Charlot, et celui de l'Environnement, James Cadet. Il y a toute une panoplie de points d'ombre qui doit être éclaircie au plus vite que possible, suite aux dénonciations faites par le Directeur de la Brigade de Sécurité des Aires Protégées (BSAP), Jeantel Joseph et de l'ancien Consul d'Haïti en République dominicaine Edwin Paraison.

En effet, est-ce un cap qui a été franchi quand le Premier ministre a déclaré à la Tribune des Nations Unies « Haïti réaffirme son droit souverain du peuple haïtien d'utiliser les ressources hydrides binationales, comme le fait la République dominicaine et revendique une répartition équitable des eaux de cette rivière. Le peuple haïtien choisit la voie du dialogue et de la négociation pour régler pacifiquement le différend, dans le respect des instruments juridiques internationaux déjà signés de bonne foi entre les deux Etats, en 1929 et 2021 »

Certes, cette déclaration parait conforme aux intérêts des paysans et des agriculteurs, mais est-elle vraiment la position officielle du gouvernement haïtien ? N'y a-t-il pas mensonge quelque part ? Pour se racheter devant le peuple, Ariel Henry au service des capitalistes, peut à tout moment dire n'importe quoi, pour ne pas soulever contre lui la population. Mais dans la réalité, jusqu'à présent, il ne s'agit que de mots, des mots sans réels fondements, puisque Ariel Henry n'a pas encore emprunté les voies qui permettraient de vérifier la bonne foi du régime pour renforcer les aspirations populaires.

La vraie question qu'on peut se poser est celle-ci : le gouvernement va-t-il accompagner la population dans l'ouvrage en cours ? On n'a pas encore vu la participation agissante du régime. Ce qu'a dit Ariel Henry à l'ONU, est-ce pour la galerie, la consommation internationale ou au contraire pour amadouer la population ? Pour nous, ce ne sont que des manœuvres dilatoires d'ailleurs, c'est ce qui justifie son tâtonnement pour ne pas être considéré comme le complice de Luis Abinader, le Président dominicain. Tout autant où le pouvoir n'est pas sur le chantier au bord de la rivière Massacre assurant le bon déroulement de la construction du Canal afin d'éviter toute anarchie et surtout aucun drame pour que l'opération aille jusqu'au bout, le doute persistera.

On est en droit de se douter de ce gouvernement, puisque le Premier ministre de facto Ariel Henry a toujours eu et entretenu un langage teinté de démagogie et de mensonge. La volonté politique n'y est pas vraiment pour encadrer les paysans. En fait, l'Etat n'est en charge de rien, il ne se soucie guère de ses responsabilités, évolue sans aucune ambition de développement et de progrès pour le pays.

Si ce n'était la contribution volontaire des membres du BSAP du Grand-Nord, les paysans auraient été délaissés sur la frontière sans aucune défense face aux Forces armées de Luis Abinader.

Les travailleurs ne doivent pas se laisser duper. Rien n'est jamais sûr avec ce gouvernement, puisque, selon le Premier ministre, les travaux actuels du Canal ne sont pas un projet de l'Etat haïtien. Tout est ambigu et relève d'une débandade classique, des manœuvres de coulisse du gouvernement qui a d'autres intérêts particuliers à sauvegarder différents de ceux du peuple.

En somme, il n'y a rien à attendre de l'équipe d'Ariel Henry tant qu'elle ne soit vraiment impliquée, puisqu'elle agit en toute complicité, sinon commandée ou influencée par les puissances occidentales. Ariel Henry et sa clique politique se contentent d'appliquer à la lettre les diktats des américains qui ne riment pas avec la réalité sociale haïtienne. Ce gouvernement qui dénonce la classe dirigeante dominicaine est celui-là même qui continue à favoriser la politique de dépendance économique d'Haïti à la République dominicaine.

Pour le moment, en tout cas, le seul souci du Premier ministre et de sa clientèle est de s'accrocher au pouvoir, sans épouser la cause du peuple. La preuve, depuis le début de la crise jusqu'à nos jours, ils n'ont jamais lancé aucun mot d'encouragement au peuple pour lui demander de persévérer dans son combat. Le mouvement patriotique d'unité et de solidarité populaire sur la frontière à Ouanaminthe ne leur fait ni chaud, ni froid.

Le pays doit connaitre une nouvelle ère avec de nouveaux dirigeants capables de le hisser au rang des Etats modernes. La lutte haïtienne pour un changement fondamental deviendra réalité le jour où s'imposera la loi de la classe ouvrière, cette immense force majoritaire composée des travailleurs, des valeureux paysans et de la jeunesse afin de mettre l'homme haïtien et la femme haïtienne à la place qu'il faut, sans aucune place à l'ambigüité.

Le bon sens populaire rejoindra les enseignements de l'histoire de sorte que l'émancipation des masses populaires sera l'œuvre des masses elles-mêmes renforçant ainsi les travailleurs qui luttent pour leur droit à une vie meilleure et à l'autodétermination. Le régime tente de pêcher en eau trouble au lieu de se placer de toute évidence aux côtés du peuple haïtien en lutte pour un lendemain meilleur.

HAITI LIBERTÉ

1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Eddy Toussaint
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Les kidnappeurs ne peuvent pas se réformer



Johnson « Izo » Alexandre, le chef du gang Five Seconds du quartier Village de Dieu

Par Marie Laurette Numa

De nouvelles attaques violentes révèlent que les gangs criminels n'ont aucune intention de « vivre ensemble »

A la surprise de plus d'un, la semaine dernière a commencé par des déclarations de certains chefs de gangs annonçant une quelconque paix et unité entre eux. Et ils ont même osé annoncer leur soutien aux agriculteurs haïtiens dans la construction d'un canal d'irrigation dans le département du Nord-Est.

Dans la même veine, le 18 septembre 2023 dans la zone de Delmas, une marche unifiée a eu lieu entre des groupes de quartier autrefois en guerre, et les manifestants ont annoncé la création d'un nouveau front appelé Viv Ansanm (Vivre ensemble). Une fusion entre la fédération anti-enlèvement « Forces révolutionnaires de la famille G9 et alliés » avec son ancien antagoniste, la fédération G-Pèp, dont la plupart des membres étaient impliqués dans des enlèvements. Une alliance contre-nature que nous avions déplorée, puisque les criminels notoires, les kidnappeurs, sont des hors la loi qui ont fait tant de mal à la population. Ils ne pourraient guère être réformés, ni réhabilités dans la population.

Entre-temps, sur les réseaux sociaux, des messages vocaux de plusieurs dirigeants du G-Pèp ont annoncé que tous les Haïtiens devraient se sentir libres de voyager vers le nord ou le sud, sans être inquiétés de quelque manière que ce soit par les gangs criminels qui les avaient terrorisés, extorqués et enlevés en quittant ou en entrant à Port-au-Prince depuis cinq ans.

Même l'affilié du G9 de Chen Mechan (Bad Dog) à Croix-des-Missions, qui s'était engagé à continuer de lutter contre ces gangs criminels au nord de la capitale, a cédé en milieu de semaine et s'est joint à l'euphorie pacifiste de Vivre ensemble.

Nous n'étions pas étonnés quand à la fin de la semaine écoulée, la promesse de « vivre ensemble » s'est révélée n'être qu'un mirage lorsque les mêmes bandes criminelles qui avaient juré de changer de conduite ont mené des attaques meurtrières contre la population des villes rurales de Saut d'Eau et de Mirebalais.

Vers 15 heures. Vendredi 22 septembre, des hommes lourdement armés du gang des « Talibans » dirigé par Jeff Larose dans la banlieue nord de la capitale Canaan sont arrivés en jeep et en moto dans la petite ville de Saut d'Eau, célèbre pour une cascade que de nombreux Haïtiens visitent pour des raisons de loisirs, de tourisme et religieuses.

Les bandits ont assassiné au moins 12 personnes (peut-être jusqu'à 23, selon certains rapports) et blessé pas moins de 14 personnes, pillant et incendiant plusieurs maisons et au moins 10 véhicules.

Malgré les appels désespérés à l'aide, la police n'est pas venue à la défense de la population. Au contraire, les policiers locaux ont abandonné le commissariat de Saut d'Eau, en sous-effectif, que les talibans ont pillé et incendié avant de quitter les lieux vers 1 heure du matin avec plusieurs motos et véhicules volés. Sans doute, le chef de la police, Frantz Elbé va faire une conférence de presse pour annoncer que des policiers ont été mobilisés pour défendre la population de Saut-d'eau.

Qui pis est, le caïd Johnson « Izo » Alexandre, le chef du gang Five Seconds du quartier Village de Dieu de Port-au-Prince, s'est rendu sur les réseaux sociaux le 25 septembre pour revendiquer la responsabilité d'avoir mobilisé ses alliés talibans du G-Pèp pour mener à bien l'attaque parce que des inconnus près de Saut d'Eau avaient braqué son « peuple » sous la menace d'une arme et « leur avaient pris quelque chose », bien qu'il se soit abstenu d'identifier de quoi il s'agissait. Beaucoup de gens ont émis l'hypothèse qu'il s'agissait peut-être d'armes importées en Haïti depuis la République dominicaine, dont la frontière est à seulement 30 miles de la ville.

Bien que le dimanche 24 septembre, la police spécialisée de l'Unité départementale de maintien de l'ordre (UDMO) ait installé des points de contrôle sur les routes de la région, le lundi 25 septembre encore, près de 60 membres de gangs sont entrés dans Saut d'Eau, " des tirs dans toutes les directions », selon la maire de la ville, Marie Andrée Ruth Thélus. Elle a déclaré qu'ils avaient volé 14 véhicules et incendié plusieurs maisons. Des policiers de l'UDMO ont été déployés sur place mais "étaient impuissants face au nombre et à la violence des assaillants", a expliqué le maire.

Plus tard dans la journée, le gang a attaqué Mirebalais, à dix milles à l'est de Saut d'Eau, et à 2 heures du matin le 26 septembre, a tiré sur l'hôpital universitaire bien équipé de Mirebalais, brisant les murs et brisant les fenêtres. Ils ont même tiré sur une unité de soins intensifs néonataux (USIN).

Suite aux attaques de Mirebalais, le 26 septembre, les habitants de la ville et de Saut d'Eau ont capturé et lynché au moins huit membres présumés de gangs, rapporte La Prensa. La réponse populaire spontanée des foules, armées pour la plupart de machettes, semble être une résurgence du mouvement Bwa Kale qui a éclaté en Haïti de fin avril à juin, au cours duquel quelque 250 criminels présumés ont été tués lors d'exécutions sommaires. Malheureusement, un brave homme Jean Saint-Louis a perdu la vie en combattant les assaillants à Mirebalais.

À la fin de la semaine dernière, des informations ont été diffusées sur les réseaux sociaux selon lesquelles des membres de gangs talibans arrêtaient des camions et des bus circulant vers le nord, près de Morne Cabrit, malgré les assurances qu'ils ne le feraient pas. En outre, les véhicules qui ne se sont pas arrêtés pour répondre à la bande ont été la cible de tirs, mais aucune victime n'a été signalée.

Ces attaques choquantes ont immédiatement remis en question cette fausse alliance pour tromper les naïfs.

De nombreuses personnes en Haïti tant dans la diaspora qui soutenait le programme de lutte contre la criminalité et de changement social du G9 ont été très alarmés par l'alliance Viv Ansanm. On craignait déjà que les attaques contre le quartier de Carrefour Feuilles de la capitale par le gang Grand Ravine de Renel « Ti Lapli » Destina et contre les quartiers de Solino et Fort National par le gang Bel-air de Kempes Sanon aient été facilitées par les accords de paix avec les groupes du G9. Certains experts de la radio ont affirmé que Viv Ansanm mélangeait de bonnes pommes avec de mauvaises et que cela entraînerait encore plus de problèmes. Ces avertissements se sont désormais révélés justifiés.

Pendant ce temps, alors que les États-Unis se préparent à envahir Haïti derrière 1 000 policiers kenyans dans un avenir proche, les forces spéciales américaines sont déjà déployées en Haïti depuis plus d'un mois et forment une brigade de police spécialisée nouvellement formée et annoncée appelée UTAG, la brigade anti-terroriste temporaire. Unité des gangs.

L'objectif principal est de neutraliser Cherisier et les autres du G9 et du G-pèp a expliqué l'haïtiano-américain Jean-Pierre Alfred, ancien aviateur du Commandement des opérations spéciales de l'armée de l'air, dans une interview approfondie qui sera diffusée cette semaine par le site en ligne Redacted.

Concernant Jimmy « Barbecue » Cherisier, le correspondant de Redacted Dan Cohen a demandé à Alfred : « Pensez-vous que cet [accord de paix baptisée Viv Ansanm] pourrait être une manière d'essayer de le discréditer ou de le détruire ?

"Bien sûr,... en s'alignant sur ces factions, c'est presque comme s'il se tirait une balle dans le pied", répondit Alfred.

Cherisier « sait qu'il ne peut pas parvenir à un accord politique avec le gouvernement », a-t-il poursuivi. « Ils ne veulent pas l'écouter. Il doit donc suivre cette voie. Le danger... c'est que ces gars-là [les gangs G-Pèp] sont essentiellement des mercenaires ; ils feront n'importe quoi pour de l'argent. Alors ils le feront venir, pour le tuer plus tard », ce qui donne aux gouvernements américain et haïtien « le déni plausible de dire 'eh bien, nous ne l'avons pas tué, il a été tué par son propre peuple.' Et c'est typiquement comme ça, ces choses se sont toujours dégradées... Le leader politique est tué par quelqu'un au sein de sa propre faction.»

Alfred a également expliqué que les États-Unis préféreraient coopter Cherisier, si cela était possible. "Si je peux contrôler Barbecue, c'est plus à mon avantage, car il est plus facile d'en contrôler un que d'en contrôler 15, 100 ou 1 000", a-t-il déclaré, "car si je peux contrôler Barbecue et qu'il en contrôle 1 000, je peux maintenant, de facto, je mets tout mon capital politique dans ce sceau et je le laisse en être le visage politique. Par coïncidence, si ça tourne mal, il en est aussi le visage à abattre. Et ce n'est pas une question de savoir si c'est une question de savoir quand ça va mal. Vous avez maintenant un gars à abattre.

Ainsi, en ce sens, Cherisier devient « un idiot utile, par essence », a conclu Alfred.



Jeff Larose le chef du gang de Canaan

Pour une utilisation partagée, juste et durable de la rivière Massacre



Luis Abinader flanqué de ses militaires annonce la fermeture de la frontière

Par le Mouvement socialiste des travailleurs

Non à la fermeture de la frontière qui nuit aux deux peuples ! Réouverture des frontières maintenant !
Pour une utilisation partagée, équitable et durable des rivières binationales !
Pour la défense des fleuves binationaux contre la prédation capitaliste ! Unigold et Barrick Gold hors des frontières !
Contre l'agitation de droite des deux côtés de la frontière ! Non à la xénophobie et au racisme, aux travailleurs et à l'unité populaire !
Puisse la Nappe Binationale inclure les organisations populaires, ouvrières, paysannes et académiques !

Le 15 septembre 2023 a commencé l'exécution des mesures annoncées dans l'ultimatum du lundi 11 par le Président Abinader, concernant la construction d'un canal d'irrigation en Haïti sur la rivière Dajabón ou Massacre, un fleuve binational. La frontière a été fermée et militarisée, l'octroi de visas a été suspendu, des sanctions individuelles ont été appliquées aux citoyens haïtiens et de nouveaux travaux ont été annoncés pour capter l'eau du fleuve et empêcher son utilisation par Haïti, dans une attitude qui violait ouvertement le traité binational de 1929. Nous nous joignons aux voix des écologistes, des socialistes et des religieux qui, avec dignité, bon sens et courage, ont appelé à abandonner ces mesures agressives et à respecter le droit du peuple haïtien à accéder à l'eau des rivières binationales, et à nouer des liens de coopération et de solidarité. à une utilisation rationnelle et durable d'une ressource menacée des deux côtés de la frontière par le réchauffement climatique, la déforestation et la surexploitation agro-industrielle, animale et méga-minière.

Abinader annonce la fermeture de la frontière avec les militaires

Abinader a annoncé qu'il construirait le barrage Don Miguel et rouvrirait la prise d'eau de La Aduana, en soustrayant une quantité importante d'eau pour la réincorporer dans la rivière en aval du canal haïtien. Lors de sa conférence de presse de lundi, Abinader a déclaré que dans le cadre de ses représailles, il construirait unilatéralement un barrage sur le fleuve Artibonito, qui prend sa source en République Dominicaine mais est le principal fleuve d'Haïti, et a précisé que le barrage Don Miguel ne serait pas construit à usage binational, mais exclusivement dominicain.

Les mesures du gouvernement dominicain ont été précédées par la mobilisation de matériel militaire et de machinerie lourde du côté dominicain de la frontière, ce qui a généré une importante mobilisation populaire du côté haïtien. Les mesures d'Abinader démontrent qu'il a l'intention de priver le peuple haïtien de ses droits à tout prix, y compris en ruinant économiquement les communautés frontalières dominicaines avec la fermeture de la frontière. Nous le rejetons et exigeons la reconnaissance de l'égalité des droits entre les deux peuples.

Le traité de 1929 soutient le droit d'accès à l'eau des rivières binationales

Le gouvernement dominicain interprète le Traité de paix, d'amitié perpétuelle et d'arbitrage de février 1929 comme s'il lui accordait un droit de veto sur tout projet haïtien d'utilisation des rivières binationales. Cette interprétation est écartée dans le texte du traité lui-même. L'article 10 établit que les deux États s'engagent à « n'effectuer ni consentir aucun ouvrage susceptible de modifier le débit » des cours d'eau ou de modifier « le produit de leurs sources ». Le même article précise : « Cette disposition ne peut être interprétée dans le sens de priver aucun des deux États du droit d'utiliser, d'une manière juste et équitable, dans les limites de leurs territoires respectifs, lesdits fleuves et autres cours d'eau pour l'irrigation des terres et à d'autres fins agricoles et industrielles ». Le traité ne peut pas être interprété comme le fait Abinader. L'article 3 établit un mécanisme pour résoudre les différends, qui n'est pas l'application de fermetures de frontières ou de sanctions collectives, comme le souhaite Abinader, mais plutôt l'arbitrage, après épuisement des voies diplomatiques. Cet article est également violé par Abinader.

Abinader a lancé son ultimatum avant les négociations diplomatiques, qui ont eu lieu mercredi 13 et jeudi 14. Tant l'ultimatum que les négociations détruisent le faux argument selon lequel le gouvernement haïtien désavoue le travail mais n'exerce pas de contrôle sur ce territoire. Si cette déclaration était vraie, à qui Abinader a-t-il adressé son ultimatum, sur qui compte-t-il faire pression avec les sanctions et avec qui négociait-il les 13 et 14 ? Abinader a admis que le canal avait été conçu par DINVAI, une entreprise d'État cubaine, en 2011. Selon Olgo Fernández, ancien directeur de l'INDRHI, des Haïtiens ont demandé l'approbation du gouvernement dominicain pour les travaux en 2013, 2015 et 2017. le gouvernement les a rejetées à trois reprises, alors qu'il disposait de onze prises d'eau du côté dominicain. Cette injustice évidente a été soulignée par des secteurs du service jésuite en République dominicaine, qui ont appelé le gouvernement dominicain à reconnaître qu'il s'agit de ressources binationales et qu'elles doivent être partagées. Par ailleurs, dans une lettre du ministre des Affaires étrangères Roberto Álvarez en juillet 2021 à son homologue haïtien, l'État dominicain reconnaît avoir créé sans consultation les nombreuses prises d'eau dominicaines sur la rivière Massacre.

Comme on le sait, au cours des trois dernières années, le gouvernement Abinader a exigé auprès de l'ONU et de l'OEA l'invasion et l'occupation militaire étrangère d'Haïti, et en insistant sur le fait que le conflit n'est pas avec l'État haïtien mais avec des individus, il instrumentalise le conflit par le canal d'irrigation pour continuer à exiger une intervention militaire impérialiste.

Le gouvernement Abinader a reconnu que le canal d'irrigation haïtien n'a pas détourné le fleuve en 2021

En mai 2021, l'INDRHI a publié un rapport, repris dans la presse dominicaine, dans lequel elle reconnaissait que le canal haïtien exigerait 1,5 mètre cube d'eau par seconde, « en dessous des prélèvements effectués du côté dominicain », ajoutant que près de 70 % « des terres agricoles sur le sol dominicain ont leurs ouvrages de captage situés en amont du point de dérivation projeté pour le canal », et ne seraient pas affectées. Concernant cette caractérisation technique, le gouvernement dominicain a signé le 27 mai la déclaration binationale dans laquelle il reconnaît que « les travaux commencés sur la rivière Dajabón ou Massacre pour la collecte de l'eau ne consistent pas en une dérivation du lit de la rivière ». Dans la déclaration, il a été convenu de former une nappe phréatique binationale pour élaborer un protocole technique pour la gestion coordonnée de tous les bassins hydrographiques transfrontaliers et garantir la gestion conjointe des ressources, faisant appel à une assistance technique internationale. Il n'a pas été convenu dans cette déclaration commune d'arrêter la construction du canal.

Pourquoi le gouvernement d'Abinader a-t-il fait un virage à 180 degrés sur la question et parle-t-il désormais d'un prétendu détournement du fleuve si cela était démenti par l'INDRHI ? Les néo-Trujillo et les secteurs d'extrême droite ont critiqué le gouvernement en 2021 pour avoir accepté que l'État haïtien tire l'eau de ce fleuve binational. Face aux critiques de ces secteurs, Abinader a adapté son discours et sa politique. Fin mai 2021, il a minimisé ce qui avait été convenu dans la déclaration binationale, affirmant que la seule chose convenue était la formation d'une commission technique. Abinader a pris une position agressive, exigeant que les travaux sur le canal soient arrêtés unilatéralement et sans condition, violant la lettre et l'esprit du traité de 1929. De cette manière, la table technique a été boycottée, qui ne s'est donc jamais réunie.

Contre l'agitation de droite et les méga-pillages miniers, solidarité entre les peuples

Nous rejetons le climat d'hystérie de droite qui menace de prévaloir dans le débat public dominicain, sous les harangues démagogiques d'un président qui entend se faire réélire en faisant appel aux sentiments xénophobes et racistes les plus bas, à la manière de Trump et de Bolsonaro. . La tension frontalière a été précédée de trois années de violences racistes contre les travailleurs immigrés haïtiens, notamment des expulsions massives et des détentions arbitraires de femmes enceintes et de nourrissons non accompagnés, entre autres crimes graves, avec le silence complice des gouvernements de facto de Jovenel Moïse et d'Ariel Henry. .

Un exemple récent de cette violence anti-haïtienne systématique a été la formation de groupes paramilitaires à Dajabón, dirigés par le maire Santiago Riverón, du même parti qu'Abinader, et l'expulsion de nombreux travailleurs haïtiens et de leurs familles de leurs maisons dans cette zone, y compris le retrait des enfants haïtiens des écoles sous les menaces de mort de gangs néofascistes opérant avec le soutien officiel. Tout cela après qu'un groupe de criminels ait assassiné quatre personnes dans une ville rurale frontalière. Bien que les autorités et la presse aient initialement déclaré que le crime avait été commis par un « gang haïtien », la police nationale a ensuite admis que le chef du groupe criminel était un citoyen dominicain, David Cruz Jiménez. Nous nous souvenons et rejetons également les événements répressifs brutaux survenus au complexe industriel de Codevi, qui ont coûté la vie à plusieurs travailleurs haïtiens ces derniers mois. Bien que marginalisés et persécutés, il y a toujours eu des secteurs du peuple dominicain qui ont rejeté ces politiques racistes et répressives, se montrant solidaires de leurs frères de classe haïtiens.

Ni le gouvernement de facto d'Ariel Henry ne représente le peuple haïtien, ni la droite néo-Trujillo ne représente le peuple dominicain. Bien qu'ils se déguisent en nationalistes, nous n'oublierons jamais que la droite dominicaine a soutenu l'invasion et l'occupation américaine de 1965 et, dans le cas de la droite haïtienne, a soutenu l'occupation militaire de la MINUSTAH entre 2004 et 2017. Face aux tentatives des deux bourgeoisies qui servent l'impérialisme pour diviser et affronter la classe ouvrière des deux pays, nous appelons à ne pas tomber dans leurs manipulations. Nous devons plus que jamais renforcer les liens de solidarité entre nos peuples, car tous deux subissent déjà les effets négatifs de la fermeture des frontières. Les deux peuples ont le droit à l'autodétermination et à l'utilisation des ressources nécessaires à leur vie. Luttons ensemble pour que les critères scientifiques et judiciaires prévalent enfin dans la gestion des rivières binationales, pour parvenir à une utilisation de l'eau basée sur la coopération et de manière écologiquement durable.

Le peuple haïtien mobilisé doit garantir que le nouveau canal n'est pas privatisé, mais qu'il est réellement d'intérêt collectif, et le peuple dominicain doit résister aux tentatives du gouvernement Abinader d'imposer une nouvelle loi privatisant l'eau, main dans la main avec la compagnie israélienne Mekorot, et céder de vastes territoires frontaliers à des méga-entreprises minières qui consomment et contaminent d'énormes quantités d'eau, bien plus importantes que celles qui seraient utilisées par le canal haïtien au centre du conflit.

Au milieu de la crise environnementale et climatique mondiale, les deux pays insulaires sont très vulnérables aux événements extrêmes tels que les sécheresses et les inondations. Pour cette raison, il est nécessaire d'unir nos forces pour préserver les bassins fluviaux, les reboiser et empêcher les plans criminels du gouvernement dominicain d'avancer pour approfondir les méga-exploitations minières au service du capital impérialiste canadien. En mars 2023, le gouvernement Abinader a accordé à la société Unigold une concession d'exploitation d'or dans la municipalité frontalière de Restauración, dans la province de Dajabón, qui affecterait non seulement les rivières dominicaines mais aussi les rivières binationales comme l'Artibonite et la rivière Massacre. Unigold s'est associé au canadien Barrick Gold pour exploiter la concession Neita Norte, de plus de dix mille hectares, et est en train d'obtenir une autre concession, Neita Sur, de plus de neuf mille hectares.

La droite pseudo-nationaliste dominicaine, tout en faisant campagne contre l'haïtienisme, soutient la capitulation d'Abinader et le pillage minier. L'alliance des travailleurs insulaires, des paysans et des communautés est nécessaire pour résister à ces plans de pillage et de destruction de l'environnement, car les deux peuples ont des ennemis communs.

C'est pourquoi nous disons :



Mobilisation des troupes le 15 septembre 2023. Photo: Gordy Reyes

Non à la fermeture de la frontière qui nuit aux deux peuples ! Réouverture des frontières maintenant !

Pour une utilisation partagée, équitable et durable des rivières binationales !

Pour la défense des fleuves binationaux contre la prédation capitaliste ! Unigold et Barrick Gold hors des frontières !

Contre l'agitation de droite des deux côtés de la frontière ! Non à la xénophobie et au racisme, aux travailleurs et à l'unité populaire !

Que la Nappe Binationale intègre les organisations populaires, ouvrières, paysannes et académiques !

MST, 17 septembre 2023

La Fondation Open Eyes (FJKL) n'est pas un groupe de défense des droits humains crédible



Marie Yolène Gilles et Samuel Madistin, les deux patrons de la FJKL

Par Travis Ross

2ème partie

L'oligarque haïtien Réginald Boulos, autrefois fervent partisan du président haïtien Jovenel Moïse, s'est brouillé avec lui à l'été 2018.

Au début de son mandat, Moïse a donné la priorité aux entreprises de Boulos pour les investissements utilisant des fonds publics. Ayibopost note que « Auto Plaza » de Boulos faisait partie des trois entreprises bénéficiant du premier gros contrat signé sous l'ère Jovenel Moïse. L'entreprise a ensuite reçu plus de 53 millions de dollars pour l'achat d'équipement lourd en 2017. »

Boulos a déclaré au Haitian Times qu'il avait rompu sa relation avec Moïse en 2019. Bien qu'il ait écrit une lettre publiée dans Le Nouvelliste en juin 2019 exigeant la démission de Moïse, la chronologie présentée par Boulos au Haitian Times semble contredire ses déclarations passées.

En juillet 2018, suite à la hausse des prix du carburant provoquée par Moïse sous la pression du FMI, des manifestations massives ont secoué Port-au-Prince. Les manifestants ont vandalisé et incendié de nombreuses entreprises, dont certaines appartenant à Boulos.



Réginald Boulos, l'un des plus grands oligarques bourgeois et putschistes d'Haïti

Les manifestants ont attaqué sa concession Nissan et son épicerie Delimart. Dans une lettre publique du 19 juillet 2018, Boulos a clairement indiqué qu'il ne pensait pas que ces attaques étaient aléatoires. Il a écrit que les attaques contre ses entreprises ont été « froidement concoctées et menées sous le couvert des actions de foules mécontentes ».

Selon Boulos, ces attaques « constituent la pire injustice faite à un homme qui a passé sa vie à créer des emplois et qui emploie aujourd'hui plus de 2 000 de ses frères et sœurs ». Boulos a insisté sur le fait que les incendies criminels visant ses entreprises étaient le résultat de « l'action malveillante de criminels sous contrat ».

Faisant appel à ses compatriotes haïtiens, Boulos a écrit dans sa déclaration que « les choses doivent changer pour le bien dans notre pays. Nous devrons prendre en compte les demandes légitimes d'amélioration émanant des catégories pauvres et marginalisées de notre peuple », faisant clairement allusion aux efforts visant à évincer Moïse du pouvoir.

L'interprétation des événements de Boulos, selon laquelle ses propriétés ont été délibérément attaquées par des « criminels sous contrat », n'a pas été largement acceptée.

Le 3 juillet 2021, Boulos avait publié une déclaration accusant Moïse d'utiliser le système judiciaire comme une arme contre lui. Quatre jours plus tard, le 7 juillet 2021, Jovenel Moïse est assassiné à son domicile.

Plus tard dans la journée, le Haitian Times a publié une interview de Boulos dans laquelle il a nié les spéculations selon lesquelles il aurait été impliqué dans l'assassinat.

Moïse a été assassiné par une escouade de 28 mercenaires étrangers, dont deux Haïtiens-Américains et 26 Colombiens. L'un des Haïtiens-Américains est James Solages, qui a travaillé comme chef des gardes du corps pour l'ambassade du Canada en Haïti. Le Haitian Times a rapporté que, selon de nombreuses publications sur les réseaux sociaux, Solages travaillait également comme agent de sécurité pour Réginald Boulos.

Dans une interview accordée à Jacobin, le journaliste Kim Ives a noté que l'assassinat « aurait pu nécessiter plus d'argent qu'une seule famille n'aurait pu en fournir », soulignant l'implication possible de plusieurs oligarques, dont Boulos et Dimitri Vorbe. Ives a soutenu que « l'assassinat vise à amener au pouvoir un président qui exécutera les ordres de la bourgeoisie ».

En effet, une fois Moïse écarté, les accusations portées par l'ULCC et l'ONA ont été abandonnées. Boulos avait quitté Haïti une semaine plus tôt, le 25 juin.

Aux États-Unis, un jour après l'assassinat de Moïse, Boulos a commencé à embaucher des consultants en relations publiques. Il a réembauché Art Estopinan, ancien chef de cabinet de l'ancienne députée Ileana Ros-Lehtinen (R-FL), pour travailler pour lui en tant que lobbyiste.

Selon Politico, Estopinan prévoyait de *« faire pression sur les législateurs, notamment les membres de la commission sénatoriale des relations étrangères, de la commission des affaires étrangères de la Chambre et du House Haiti Caucus, ainsi que de l'administration Biden »*. Estopinan a expliqué que Boulos souhaitait qu'Estopinan « l'aide à Washington à promouvoir une vision de son parti politique ».

Boulos avait d'autres conseillers travaillant pour lui aux États-Unis. Selon Politico, cette équipe comprenait Novitas Communications, qui gère les relations publiques de Boulos, et le consultant Joe Miklosi, qui a dirigé les efforts de collecte de fonds pour Boulos aux États-Unis. Boulos a déclaré qu'il avait embauché l'équipe pour faire pression sur l'administration Biden.

« Je ne pense pas que l'opposition aujourd'hui aurait la capacité de mettre en place une mission aussi bien organisée », a déclaré Boulos au Haitian Times.

Ariel Henry, le Premier ministre que Moïse avait nommé mais non inauguré deux jours avant son assassinat, est sorti de sa cachette quelques jours après le meurtre. Il a été choisi pour diriger Haïti par les ambassadeurs des États-Unis et du groupe CORE via un tweet et une déclaration d'accompagnement de la mission diplomatique des Nations Unies en Haïti, BINUH. Henry a prêté serment en tant que Premier ministre le 20 juillet 2021, trois jours après la publication de cette déclaration.

En tant que leader du MTVAyiti, Boulos a ensuite signé « l'Accord du 11 septembre » d'Ariel Henry. Boulos avait trouvé un leader qu'il pouvait soutenir. Le soutien de Boulos à l'Accord d'Henry a provoqué l'indignation de certains membres de son nouveau parti. Dans une lettre adressée à son parti le 1er août 2022, Boulos a démissionné de son poste de chef du MTVAyiti et a quitté le parti.

Boulos radicalise Chérizier

Dans une interview présentée dans la série documentaire « Une autre vision », Jimmy Cherizier a affirmé que Boulos l'avait approché pour incendier la concession Toyota rivale, en face de son quartier de Delmas 6. Chérizier a refusé.

Cherizier avait attiré l'attention de Boulos en tant que chef d'un groupe de défense de quartier qui avait réussi à chasser les membres de gangs criminels du bas Delmas avec l'aide d'autres agents de la PNH. Il n'avait pas encore organisé ni déclaré le FRG9 et n'avait pas non plus été présenté comme un « chef de gang » par les groupes locaux de défense des droits de l'homme.

Cherizier et d'autres habitants du bas Delmas ont créé une organisation communautaire nommée Another Vision (d'où le titre du documentaire). L'organisme a sollicité des dons et Réginald Boulos en a fait un.

Cherizier dit qu'il n'était pas au courant à l'époque du passé anti-démocratique de Boulos, qui avait soutenu le coup d'État de 2004 et des violations des droits de l'homme associées au Groupe des 184.

Chérizier explique que la demande de Boulos d'incendier la concession Toyota a été pour lui un moment de radicalisation. Une conscience de classe commença à émerger. En juin 2020, il a décrit le « système puant, pourri et corrompu » d'Haïti au service de la bourgeoisie. Dans une autre interview un mois plus tard, Cherizier a déclaré « qu'il n'y a pas de plus grand gang que cette bourgeoisie mafieuse syro-libanaise qui a pris la nation en otage. Et personne n'a plus d'armes qu'eux. Ils ont tout l'argent et nous, nous n'en avons pas. »

Cherizier ne savait pas non plus à l'époque que Madistin avait été embauché par le NCHR-Haïti (RNDDH) en 2004 pour représenter les soi-disant victimes du massacre fabriqué de La Scierie, un autre fait révélateur révélé dans le documentaire « Une autre vision ».

Certains ont interprété ce don de Boulos à l'organisation Another Vision comme une preuve que Cherizier était le chef d'un groupe paramilitaire prêt à travailler pour les oligarques haïtiens. Cette formulation omet des preuves cruciales du contraire.

Une fois la relation de Boulos avec Cherizier terminée à l'été 2018, il a noué de nouvelles relations avec des gangs criminels. Dans une interview d'octobre 2019, Boulos a admis avoir soutenu des gangs criminels associés à la fédération des gangs criminels G-Pep, responsable de pratiquement tous les enlèvements en Haïti, ainsi que d'autres crimes violents comme le meurtre, le viol et l'extorsion.

Le 16 novembre 2018, le FJKL a publié son rapport préliminaire sur les violences survenues à La Saline le 13 novembre 2018. La FJKL a présenté l'attaque comme une bataille entre deux gangs, alléguant également que Cherizier avait « renforcé » (sans plus de détails) la bande du vainqueur Serge Alectis alias « Ti Junior ». Ajoutée à la fin, presque après coup, la phrase : « C'est le massacre de La Saline », sans plus d'explication.

Exactement un an plus tard, en novembre 2019, le nouveau parti politique de Boulos, MTVAyiti, a financé et organisé une série d'événements à l'occasion de l'anniversaire du massacre de La Saline. Cela a popularisé les allégations du FJKL et du RNDDH selon lesquelles Cherizier était lié d'une manière ou d'une autre à la mort de 23 victimes ou plus. La « journée commémorative » MTVAyiti pour les victimes de La Saline faisait partie de la campagne politique de Boulos contre Moïse.

Quelques semaines avant le mémorial, en septembre 2019, Boulos avait qualifié Moïse d'« imposteur » et de « restavek vivant » de l'ancien président Michel Martelly.

Un mois plus tard, en octobre 2019, Moïse a annoncé une augmentation des taux d'intérêt pour les prêts de l'ONA de plus de 50 millions de gourdes à 20 %. Cela affecterait directement Boulos.

Réginald Boulos se montre soucieux des victimes des violences politiques ?

Réginald Boulos a-t-il été motivé par la compassion envers les pauvres Haïtiens victimes de violences pour organiser une journée de commémoration du soi-disant « Massacre de La Saline » ? Les archives historiques suggèrent que ce n'était pas le cas.

Les attaques contre les partisans de Lavalas avant et après le coup d'État de 2004 ont poussé certains à prendre les armes pour défendre leurs communautés. Ces groupes de défense communautaire ont souvent été décrits par les partisans du coup d'État, le régime putschiste et les grands médias occidentaux comme des « gangs criminels ». L'un de ces dirigeants communautaires militants et pro-Lavalas était Emmanuel « Dread » Wilmer, basé à Cité Soleil, l'un des quartiers les plus pauvres de Port-au-Prince.

Dans un article pour The Nation et Haïti Liberté, Dan Coughlin et Kim Ives ont noté que les habitants de Cité Soleil considéraient Wilmer « comme un héros les défendant contre les paramilitaires putschistes (qui en 1994 ont incendié de nombreuses maisons dans le bidonville rebelle) et l'occupation des troupes de l'ONU." Il était un leader apprécié qui a défendu la communauté de Cité Soleil qui, selon Seth Donnelly du Comité d'action Haïti, se considère comme enfermée « dans une lutte à long terme pour le rétablissement du président Aristide et pour le retrait des forces d'occupation d'Haïti ».

Cela a mis Wilmer et les habitants de Cité Soleil en désaccord avec des oligarques comme Réginald Boulos et Andy Apaid, éminent propriétaire d'ateliers clandestins et leader du Groupe des 184, dans lequel Boulos était également actif. Le Groupe des 184 était une coalition de la société civile, créée et soutenue par la NED, qui a contribué à mener une campagne de déstabilisation contre Aristide jusqu'à l'éviction de ce dernier lors du coup d'État de 2004 soutenu par les États-Unis.

Une analyse des câbles Wikileaked-Département d'État par Ansel Herz d'Haïti Liberté a révélé que « Apaid finançait un gang anti-Aristide à Cité Soleil dirigé par Thomas Robenson, alias Labanyè, un chef de gang ».

Dans le but de justifier de nouvelles violences entre la PNH et la MINUSTAH à Cité Soleil, Apaid a payé Labanyè pour terroriser les habitants de Cité Soleil. La violence a ensuite été imputée aux militants Lavalas comme Wilmer.

Après l'assassinat de Labanyè, ces élites économiques ont dû trouver d'autres moyens pour éradiquer le militantisme Lavalas de Cité Soleil. Un autre câble de Wikileaked a révélé que l'oligarque haïtien Fritz « Mevs a déclaré à l'ambassade [des États-Unis] que Réginald Boulos avait « distribué des armes à la police et avait appelé d'autres à le faire afin de couvrir ses propres actions ».

Boulos souhaitait également que les forces de la MINUSTAH « nettoient » Cité Soleil des militants Lavalas. Dans un article paru dans New Left Review, Justin Podur a souligné que « le chef de mission civil de la MINUSTAH, Juan Gabriel Valdés, a subi une pression croissante de la part des élites économiques haïtiennes pour reprendre l'offensive ».

Boulos a déclaré aux auditeurs de Radio Métropole le 5 janvier 2006 : « Nous attendons que [Valdés] donne des instructions claires aux troupes sous son commandement pour nettoyer Cité Soleil des criminels, comme ils l'ont fait à Bel Air. On ne peut pas faire une omelette sans casser des œufs. Nous pensons que les généraux de la MINUSTAH doivent élaborer des plans pour limiter les dommages collatéraux. Mais nous, du secteur privé, sommes prêts à créer un fonds d'assistance sociale pour aider tous ceux qui seraient des victimes innocentes d'une action nécessaire et courageuse qui devrait être menée à Cité Soleil.

Le 6 juillet 2005, les forces de la MINUSTAH ont attaqué Cité Soleil. La cible visée par la MINUSTAH était Wilmer. Il en a résulté un massacre d'au moins 20 civils, et 26 autres blessés, dont des femmes et des enfants. D'autres résidents et un groupe de défense juridique affirment qu'au moins 60 Haïtiens ont été massacrés ce jour-là.

Dans un article pour Haïti Liberté, Ansel Hertz a expliqué que « la bataille pour Cité Soleil s'est poursuivie au cours des 18 mois suivants, avec un bilan de dizaines de « victimes civiles involontaires » ».

Il semble donc peu probable que Boulos ait payé le somptueux rassemblement de 2019 par souci pour les habitants de La Saline, longtemps un fief de Lavalas.

A suivre

Ochan pou Milouz : Fanm kannal la

J. Fatal Piard

Yon bèl fanm pe chache yon nonm ki reyisi deja
Yon bon fanm pe chache yon nèg pou l ride reyisi

« *Ayiti gen menm dwa ak Repiblik Dominikèn sou dlo ak rivyè ki pataje ant 2 peyi yo. Nou pap janm fè bak sou koze kannal la. Vwazen an dwe konprann menm jan li itilize rivyè masak la pou wouze tè lakay li, Ayiti gen menm dwa sa a tou. Se pa mouvman lame ek entimidasyon k ap rezoud pwoblèm nan. Se pito nan dyalòg ak respè youn pou lòt n ap jwenn bon solisyon* ». Deklarasyon Aryèl Anri apre l fin dòmi vant deboutonnen nan Loni toutouni ansanm ak Man Gaga.

Èske yon moun serye ki gen yon ti zing respè pou tèt li ka pran pawòl Aryèl oserye ? Depi 26 mwa sou yon pouvwa toudenkou èske Aryèl janm di anyen ki serye ki gen pou wè ak dosye gang yo, devan pil ak pakèt krim bandi yo ki kanpe min plede fè nan tout peyi a ?

« *Pa okipe konze Ariel Henry, se sou blòf li ye. Li te di pwojè konstriksyon kannal Wanament la se pa pwojè gouvènman li an, li pa konn bagay konsa. Men jan l te di ensekirite peyi Ayiti se yon detay, sa pa regade l. Solisyon an se dechouke konze Aryèl Anri nan Primati a. Pèp Ayisyen pa dwe pran nan vye koze kremòl sa yo*». Deklarasyon Iv Pyèlwi, yon kanmarad ki pa janm pran Aryèl oserye pou yon grenn segonn. E l gen bon rezon l nan 2 pla men l vre.

Anpil moun vizite Kannal la

Samdi pase a Bilolo Kongo te debake an Channgo nan Wanament pou al kore travay kannal la an Channgo. Travay yo ap kontinye sankanpe nan kannal irigasyon sou larivyè masak la, kote sitwayen ap sòti toupatou nan peyi a pou pote kontribisyon pa yo pou avansman travay konstriksyon kannal la. Nan aprè midi samdi 23 septanm 2023 a Milyas Sòvè akonpaye madanm li ki sòti nan komin Gwomòn nan depatman Latibonit vizite travay kannal irigasyon sou larivyè masak la.

Nan okazyon an mesye Sòvè remèt bay komite jesyon kannal la yon Malaksè tou nèf ki koute katmil sissan dola ameriken. Se nan objèktif pou avansman travay kannal la. Misye te tou pwofite pou l te fè konnen malaksè sa dwe rete la pou kontinye bay bourad nan konstriksyon lòt kannal pandan l eksprime fyète l kòm Ayisyen natif natal lakay.



Milouri Silfrad se youn nan fanm bòs mason k ap travay nan kannal la.

« N ap mande pou m demisyone, e moun mwen pral kite dèyè yo ki sa n pral fè ak yo? Nou konprann se nou sèl ki gen moun, enben m gen moun tou wi » Pawòl Jovnèl Moyiz.

Milouz Fanm kannal la

Dosye kannal sa a ka fè n wè Labounadè a se nonm lestomak glise kou nen manman bèf ki pa kache rayisman genyen pou Ayisyen. Men tou fòk nou rekonèt se menm dosye kannal sa a ki fè nou rann nou kont kokenn kouray ak konviksyon Milouri Silfrad, Fanm vanyan sa a nou pral rele Milouz la, se youn nan fanm bòs mason k ap travay nan kannal la.

Milouz se yon kokenn non pou okenn Ayisyen ki respekte tèt li pa janm bliye. Milouz tout timoun, tout jennmoun, tout granmoun dwe konnen kokenn non sa a. Milouri Silfrad se non yon fanm ki leve non tout lòt fanm. Milouz se yon fanm kouray ak detèminasyon. Alòs listwa dwe rakonte n istwa Milouz menm jak ak istwa Ewo batay Vètyè yo.

Enben jounen jodi a se nou k pral rakonte listwa Milouz, Fanm Kannal la.

Fanm Kannal la se pa yon ti fanm konsa konsa. Milouz se yon fanm apa tankou Manman Papa Kannal la. Detan jenn fanm ki gen foli limena ap gouye sou Tiktòk gratis ticheri, Milouz ap fè Labounadè gouye gratis tou anba bèl kout tiwèl pou l ka fè kannal la vin pi bèl ak bèl dlo k ap koule ladan l. Detan gen anpil jenn fanm k ape lave boutèy Sendomeng, Milouz gen tan manche tiwèl li pou l fè bèl travay.

Anvan pipirit manche pens li Milouz gen tan manche pens li pou l koupe fil aligati pou l makonnen fè demi ak fè 3/8 ansanm pou fè mi kannal la pi djanm toujou pou l pote dlo chak jou pou wouze jaden peyizan yo nan plenn Maribawo. Milouz se jenn fanmm 29 lane sa a ki dwe pote lamayòl kòm fanm lane 2023 a. Si Milouz te la lò Batay Vètyè a l t ap manche pyès kanno l sou do l pou l tire sou franse, sasinen yo kou vètè. Enben an 2023 Milouz se fanm vanyan sa a ki bòs ferayè, bòs mason ki manche zam tiwèl li 24/24.

Milouz se fanm vanyan sa a ki maton nan tire bèl kout tiwèl devan dèyè san gad dèyè pou koupe 2 boul grenn ak tout fèy lang yon gwo vètè 2 pye san sèvèl ki rele Labounadè a. Milouz se yon lòt modèl fanm tou nèf Ayiti fèk genyen apre madan Sara nou yo ki se poto Mitan ekonomi peyizan an yo. Milouz se yon lòt modèl fanm enfliyansèz. Non Milouz se tout yon pwezi ki fè lonè ak diyite fanm nou yo

Milouz se yon lòt modèl fanm ki la pou enfliyanse tout lòt fanm pou ankouraje yo travay rèd rèd detan yo ap travay konviksyon yo pou yo ka viv nan diyite ak lonekte. Tiwèl Milouz se zam li ki pe ride l mennen Batay Kannal Maribawo a. M gen pou m al nan kannal la pou w wè ak Milouz apa pou m ka anbrase l pandan kèk plizyè grenn 60 minit. M ap anbrase w pou m ka pran lòdè swè w ki brase ak siman ki fè mòtye anba tete w, anba bra w, nan boul figi w nan tout lestomak w nan tout fontenn ou.

Ti Loulouz mwen an, sa pa regade peyi a si nonm ou fè jalouzman. Milouz tout gason ki respekte fanm fout damou w. Si nonm ta vle gen foli fè jalouzi sa ta vle di l pa merite yon kokenn fanm tankou w. Milouz tout peyi a damou w. Milouz, ou se fanm lane 2023 a. Milouz, fanm kannal la. ou se Loulouz tout fanm ak tout gason. Milouz, ou se pi bèl modèl fanm 2023 a. Milouz, hmmmm, m pap di plis pou nonm ou pa fache piplis. Milouz, menmsi nom w ta fache, ou fè tout fanm tou gason kontan ou. Ti Loulouz ou se yon gwo fanm tout bon vre. Ti Loulouz yon gwo kokenn Ochan pou w. Ti Loulouz, ou pa bezwen gen blouz pou w geri doulè kannal la pou w bay dlo a pasaj.

Se mèt kò ki veye kò



Pèp Ayisyen ap fouye kannal pa l ak pwòp men pa l pou li jwenn dlo pou li kapab wouze jaden li

André Charlier

Nan pwen okenn moun, okenn Leta, okenn Lidè, okenn peyi etranje, okenn okipasyon militè k ap vin regle zafè Pèp Ayisyen pou li. Zafè Pèp, se pèp ki okipe sa, se pèp ki regle sa. Se mèt kò ki veye kò.

Depi sou tan Franswa Divalye, kidonk nan ane 60 syèk pase a, m ap tande pale kouman gwo fèmye Dominiken ap fè Ayiti abi, pran tout dlo larivyè Masak pou yo, pa kite menm tigout pou peyizan plenn Maribawou nou yo. Pa janm genyen okenn Gouvènman peyi Ayiti ki janm okipe sa. Eksepte, rayi chen di dan li blanch, defen Prezidan Jovenel Moïse. E se youn nan rezon ki fè yo ansasinen l. Pa bliye mèsenè Kolonbyen yo, se Higuey yo te ateri, epi apre sa yo travèse tout lajè peyi panyòl pou yo antre an Ayiti. Nan pwen moun ki kapab fè mwen kwè gouvènman rasis Abibi a pat okouran.

Nan jounen jodi a, Pèp Ayisyen ap fouye kannal pa l ak pwòp men pa l pou li jwenn dlo pou li kapab wouze jaden li, fè pwòp manje pa l pou li manje. Se sa ki te dwe fèt depi dikdantan. Se sa k ap fèt kounye a, se sa ki pou kontinye fèt. Nan pwen tann jouk jou nou tounen pwatann ankò.

Se Mèt Kò ki Veye Kò.

Une nouvelle frontière sur une ancienne frontière : frontière fermée, esprit fermé



Les Haïtiens se sont rassemblés autour d'un canal d'irrigation qui sera bientôt achevé et qui part de la rivière Massacre, qui forme la frontière entre Haïti et la République dominicaine Photo: Siffroy Clarens/EFE



Le président dominicain Luis Abinader fait mauvaise impression sur la scène mondiale

Par Lévyen Joseph

Les guerres de l'eau sont l'un des éléments les plus universels du drame politique. Mais la République dominicaine pourrait bien établir une nouvelle norme en matière d'excès et de mesquinerie dans sa tentative actuelle de démanteler un canal d'irrigation du côté haïtien de la rivière Massacre, qui constitue la frontière entre les deux nations.

L'approche de la République Dominicaine : fermer toute la frontière entre les deux pays, ce qui coûte des millions de dollars en commerce et en activité et exacerbe considérablement les conditions de famine en Haïti.

Au moins, cela semble être l'opinion majoritaire ici sur la côte nord de la République dominicaine, où je vis, et cela se reflète dans les médias sociaux. Cette opinion est partagée non seulement par les Haïtiens, mais également par les expatriés et de nombreux Dominicains.

Quel est le fond de l'absurdité ?

Pour commencer, la République dominicaine disposerait de 11 canaux d'irrigation le long du même fleuve.

Deuxièmement, Haïti souffre d'une insécurité alimentaire généralisée. Dans des circonstances aussi extrêmes, les ressources en eau ne pourraient-elles pas et ne devraient-elles pas être réparties plus équitablement ?

Troisièmement, fermer la frontière à titre punitif est extrêmement inefficace et n'offrira pratiquement aucune chance de succès.

Quatrièmement, l'opinion mondiale compte. Le président dominicain belliqueux et inflexible Luis Abinader fait mauvaise impression sur la scène mondiale.

Néanmoins, comme cet enfant proverbialement irritable, Abinader redouble de machisme. Il semble s'être mis dans une impasse. Où va-t-il à partir d'ici ? Selon une rumeur, il sera interdit aux Haïtiens d'utiliser les transports publics.

Mais quelles que soient les mesures draconiennes envisagées par Abinader, il est ramené à une sombre réalité : la République dominicaine ne peut pas fonctionner sans la main-d'œuvre haïtienne.

En plus de cela, cela semble plutôt mal de dire à un peuple affamé qu'il ne peut pas cultiver de nourriture avec de l'eau partagée. À quel point pouvez-vous devenir mesquin ?

Pour parler franchement, Abinader n'est pas un joueur d'échecs. Lorsqu'il doit faire preuve de retenue et se contenter d'un match nul, il vise une conquête impossible.

Pour justifier son comportement, Abinader affirme de manière étonnante que le projet d'irrigation rendra la République dominicaine vulnérable aux gangs armés haïtiens.

C'est un énorme saut de logique. Peut-on appeler cela de la paranoïa ?

Mais ce qui donne vraiment au comportement d'Abinader un reflet de folie, c'est l'idée qu'il peut contrôler un secteur de la société haïtienne en en punissant un autre. Cette approche a été réfutée à maintes reprises.

Hispaniola est bien plus que la somme de ses parties. Si Haïti et la République dominicaine parvenaient à travailler ensemble, une grande force pourrait se libérer.

Un leader visionnaire pourrait faire la différence. Imaginez un président dominicain qui dit simplement : les Haïtiens et les Dominicains sont frères et sœurs – et tout le bien qui en découlerait.

Pendant ce temps, de retour dans cette réalité, nous attendons de voir ce qui se passera ensuite. Personne ne pense vraiment que la frontière restera fermée plus de quelques semaines.

Il reste possible, mais pas certain, que dans les mois à venir une force militaire étrangère soit à nouveau envoyée en Haïti pour la troisième fois en trois décennies. Abinader a fait pression en ce sens et pense peut-être que cela l'aidera à fermer le canal. Cela semble être son jeu à long terme.

Ici, sur la côte nord, la vie continue sans trop d'impact des guerres de l'eau. Si les jours de cette impasse se transforment effectivement en mois, ce sera une autre histoire.

Mais si tel est le cas, il s'agira probablement d'une histoire avec de nombreuses conséquences inattendues.

Nous dénonçons les raids et les arrestations de dominicains d'origine haïtienne à El Seibo !



Le Mouvement Reconocido exige la libération immédiate de toutes les personnes détenues dans le cadre des opérations illégales tôt lundi matin à El Seibo

Par le Mouvement Reconocido

Aux premières heures du lundi 18 septembre, des agents de la Direction générale de l'immigration (DGM) ont fait irruption dans des dizaines de maisons aux kilomètres 5, 6, 7, 8, 11 de l'autoroute El Seibo et dans les bateyes d'El Chucho, Santa Lucía, Goyito et La Higuera, défonçant les portes des maisons et arrêtant arbitrairement des dizaines de personnes, sans autorisation judiciaire ni soutien des procureurs du ministère public.

Parmi les personnes détenues illégalement et à des fins d'extorsion figurent des Haïtiens ayant un statut d'immigration régulier et des Dominicains d'origine haïtienne avec tous leurs papiers, y compris des mineurs et des personnes âgées. Les victimes de cette opération illégale de la DGM ont indiqué qu'il y avait des personnes attaquées et électrocutées avec des matraques électriques, et qu'au moins deux personnes ont perdu connaissance à cause de la violence exercée par les agents. Des biens tels que des téléphones portables ont été volés et les victimes ont été emmenées au centre de détention de Haina.

Le Mouvement Reconnu attire l'attention sur l'illégalité de ces opérations dans lesquelles les agents de la DGM, les militaires et la police qui interviennent manquent de pièces d'identité visibles et n'agissent pas conformément aux dispositions constitutionnelles et aux règlements de la loi sur la migration 285-04, qui prescrivent le obligation pour les agents d'être pleinement identifiés, d'indiquer les raisons légales de l'arrestation et de n'effectuer des perquisitions que dûment autorisées par un tribunal et en présence de procureurs du ministère public.

Les Dominicains d'origine haïtienne qui ont été dénationalisés de manière inconstitutionnelle par la décision 168-13 sont particulièrement vulnérables à la violence arbitraire et aux opérations illégales du DGM. Cependant, même des Dominicains d'origine haïtienne possédant leur carte d'identité dominicaine ont été arbitrairement détenus, battus et emmenés dans des casernes militaires et des centres de détention pour immigrants.

Le Mouvement Reconocido dénonce le manque de suivi de la part du Parquet Général de la République face à ces opérations illégales perpétrées sur tout le territoire national depuis 2021, sans que des procédures n'aient été engagées à ce jour pour faire intervenir les agents de l'immigration, policiers et militaires, responsable de ces opérations illégales et de violations des droits de l'homme. De même, le Mouvement Reconocido exprime sa déception face à l'inaction des groupes parlementaires autoproclamés démocrates ou progressistes qui n'ont jamais dénoncé cette situation au Congrès ni interrogé le directeur de la DGM ou le ministre de l'Intérieur et de la Police sur leurs violations permanentes des droits humains de la communauté immigrée et du peuple noir dominicain.

Le Mouvement Reconocido exige la libération immédiate de toutes les personnes détenues dans le cadre des opérations illégales tôt lundi matin à El Seibo et dans d'autres régions du pays et appelle les organisations internationales de défense des droits de l'homme telles qu'Amnesty International, Human Rights Watch et d'autres à dénoncer les persécutions racistes et les arrestations et expulsions massives et arbitraires en République dominicaine.

Le Mouvement Reconocido rejette que le gouvernement d'Abinader réprime et prenne en otage des garçons et des filles dominicains, des immigrants haïtiens et des personnes âgées face au conflit frontalier lié au canal d'irrigation haïtien de la rivière Masacre ou Dajabón. La population civile doit être respectée et tenue à l'écart de tout conflit binational.

Mouvement socialiste des travailleurs de la République dominicaine
19 septembre 2023

De Jamaïque à Trinidad et Haïti, mission impossible pour la CARICOM!



Les anciens Premiers ministres de gauche à droite : Perry Christie des Bahamas, Bruce Golding de la Jamaïque et Kenny Anthony de Sainte-Lucie

Par Catherine Charlemagne

(4ème partie)

Profitant du ratage dans la mise en place des entretiens, les oppositions à Ariel Henry ont fait monter la pression et les enchères sur les Commissaires de la CARICOM. Pendant que l'ancien Premier ministre Kenny Anthony qui coordonne la mission à Port-au-Prince était en entrevue avec le Premier ministre haïtien à sa Résidence officielle à Musseau « *Le Premier ministre Ariel Henry rencontre actuellement à la Résidence officielle les éminentes personnalités mandatées par la CARICOM dans la perspective de parvenir à un Accord entre les différents acteurs politiques* », lisait-on sur le compte X (ex-Twitter) de la Primature,



Joël Vorbe, l'un des Responsables du parti Fanmi Lavalas

Dr Claude Joseph, l'ancien Premier ministre de Jovenel Moïse et pendant un laps de temps chef de la Transition après l'assassinat du chef de l'Etat, et depuis chef du Parti Les Engagés Pour le Développement (EDE), tirait à boulet rouge sur son successeur à la Primature. Dans un Communiqué daté du lundi 4 septembre EDE déclarait « *Face à cette insécurité humaine et cette violence quotidienne aveugle, le gouvernement dirigé par Ariel Henry auquel incombe la responsabilité principale de protéger les Haïtiens s'est signalé par son inaction, son indifférence, son incompétence et son cynisme.*

Il s'est aussi et tristement distingué par son désir de demeurer à tout prix au pouvoir alors que la crise politique, économique, humanitaire et sociale qui prévaut actuellement dans le pays devient plus aiguë et ne fait que s'accentuer. Devant ce constat d'échec, le Parti Politique EDE ne peut que réitérer sa position en appelant et en exigeant la démission de Ariel Henry ainsi que celle de son gouvernement. EDE croit que cette démission qui doit être appréhendée comme la conséquence politique directe de l'incompétence et de l'insouciance de Monsieur Ariel Henry a le potentiel de créer l'atmosphère politique nécessaire à la mise en place d'un Gouvernement d'unité nationale dans une perspective de refondation de la gouvernance intérimaire. Demeurant attaché à un Exécutif bicéphale, EDE propose de transformer le Haut Conseil de la Transition en un Conseil présidentiel de la Transition dirigé par un Président exerçant les prérogatives présidentielles. »

Mais, l'ancien chef de la diplomatie de Jovenel Moïse n'était pas le seul à monter au créneau et à profiter de la présence des Emissaires de la CARICOM dans la capitale haïtienne pour décrier le gouvernement de Transition et son chef. Le Collectif du 30 janvier dans lequel on trouve, comme son nom l'indique, un certain nombre de formations politiques comme : MOPOD, L'OPL, GREH, Unir-Haïti, PHTK, LAPEH, Pitit Dessalines, toutes passées dans l'opposition à Ariel Henry, ont suivi l'exemple des signataires de la *Déclaration conjointe de la Jamaïque* et ont fait sortir ce même 4 septembre 2023 une Note de presse dans laquelle ils ont réclamé clairement la démission du Premier ministre de la Transition en mettant en avant son incapacité à résoudre la crise. Selon les membres du Collectif 30 janvier, il ne fait aucun doute, Ariel Henry ne peut faire partie de la solution, car il est un élément du problème. D'après eux, le Premier ministre n'est plus dans le coup.

« *Le gouvernement de facto actuel est dirigé par un Premier ministre des plus impopulaire, illégitime, incompétent qui, par son indifférence vis-à-vis du sort des déplacés internes, par son incapacité à garantir la sécurité des vies et des biens sur le territoire, devient partie intégrante du problème au lieu de faire partie de la solution. Premier ministre de fait, Ariel Henry dirige le pays sur la base de l'Accord du 21 décembre 2022 qui sera frappé de caducité au 7 février 2024, date fixée dans l'article 20 dudit Accord pour transmettre le pouvoir à un Gouvernement élu. Le Premier Ministre/Président Ariel Henry excelle dans l'art du faire-semblant et ne respecte jamais les engagements auxquels il souscrit. Il a raté délibérément le rendez-vous électoral fixé en décembre 2022 dans le premier Accord du 11 septembre 2021. Il va rater un deuxième rendez-vous électoral fixé en décembre 2023 par l'Accord du 21 décembre 2022 qui est de plus en plus dénoncé par ses propres signataires.*

Nous recommandons aux éminentes personnalités de faire du projet de mise en place d'un nouveau pouvoir de Transition avec un Exécutif bicéphale une priorité nationale » soulignent les partis politiques membres du Collectif 30 janvier. Pour leur part, les membres de l'Accord de Montana ont signé, eux aussi, une Note de presse dans laquelle ils affirment que « *Depuis l'assassinat du Président, les héritiers du coup d'État sanglant des 6 et 7 juillet, de connivence avec les tenants du soi-disant Accord du 21 décembre, exécutent un plan de génocide visant à dépeupler le pays. Un Secteur de la Communauté internationale et un groupe du Secteur des affaires dans le pays se font complices de tous les crimes contre l'humanité.* » Mais, dans cette guéguerre, le chef de la Transition compte aussi ses fidèles et il peut compter sur eux pour défendre son pouvoir. Si Liné Balthazar et ses amis du Collectif aussi bien que les signataires de la *Déclaration conjointe de la Jamaïque* et les autres avaient décidé de faire mordre de la poussière à Ariel Henry devant les Envoyés spéciaux de la CARICOM, les partisans de celui-ci n'entendaient pas non plus leur faire de cadeau et étaient prêts à tout pour le soutenir.

Me André Michel, le fidèle parmi les fidèles, s'était précipité sur le Draft qu'avait préparé la CARICOM pour dire que le Premier ministre était prêt à partager le pouvoir avec les oppositions en acceptant les propositions des Emissaires qui ne parlaient pas de pouvoir Exécutif bicéphale. Selon Me André Michel, ils sont prêts à tout, sauf naturellement au partage de l'Exécutif sans oublier au passage de mettre en garde ceux qui demandent la démission de son ami et patron de la Primature et de la présidence haïtienne. « *Sur cette base, nous sommes prêts à faire les concessions et compromis nécessaires pour construire le climat d'apaisement social et politique nécessaire à la réussite de cette période intérimaire. De 11 Septembre 2021 à date, nous avons déjà fait beaucoup de concessions. Nous sommes prêts à élargir le HCT, revoir ses attributions, lui donner plus de marge de manœuvre, monter un CEP consensuel, engager les discussions pour un gouvernement d'Unité Nationale sous la direction du Premier ministre Ariel Henry, et j'en passe.*

Le Premier ministre, le chef du Pouvoir exécutif, a la mission de conduire le pays dans un processus électoral libre et honnête pour passer le pouvoir à des élus choisis par la population. Il accomplira cette mission. Le fait que le Premier ministre accepte de faire des compromis ne fait pas de lui un poltron. Faire un compromis n'est pas synonyme de faiblesse en politique. Je les invite encore une fois à prendre la voie du dialogue de bonne foi » précise Me André Michel. Une position qui semble être curieusement partagée par le parti de l'ancien Président Jean-Bertrand Aristide qui se démarque de la position quasi-générale des forces d'opposition. Dans ce qui ressemble à un chant du cygne pour le Premier ministre, contre toute attente, Joël Vorbe, l'un des Responsables du parti Fanmi Lavalas signataire pourtant de la *Déclaration conjointe de la Jamaïque*, affirme être opposé à la démission du locataire de la Primature. Selon ce proche de l'ex-chef de l'Etat, son parti Fanmi Lavalas opte plutôt pour un partage du pouvoir avec Ariel Henry, en clair un Exécutif à deux têtes. « *Non, l'Organisation Fanmi Lavalas ne réclame pas de démission.*

Par contre, l'organisation exige du gouvernement le rétablissement de la sécurité sur tout le territoire national. Nous ne devons plus accepter ce climat de terreur. Il est inhumain de demander à des gens de vivre ce genre de traumatisme. C'est le gouvernement qui en a la responsabilité. Après plus d'un an à attendre une aide étrangère qui ne viendra pas de si tôt, ils doivent prendre leur responsabilité face à la population, et s'ils n'en sont pas capables le moment est plus que jamais nécessaire de s'asseoir et de trouver le consensus minimal autour de la gouvernance en s'assurant de l'équilibre des pouvoirs. Il est inconcevable dans l'inapplicabilité de la Constitution que le gouvernement ayant à sa tête le Premier ministre, et le Conseil des ministres ayant à sa tête encore le Premier ministre jouent les deux rôles, chef du gouvernement et chef de l'Exécutif. La crise est trop grave pour vouloir diriger seul. Nous avons suffisamment d'hommes et de femmes compétents pour nous accompagner dans cette sortie de crise » argumente ce dirigeant de fanmi Lavalas.

Il n'y a pas que les partis SDP et Fanmi Lavalas qui tiennent à ce que Ariel Henry demeure chef de la Transition jusqu'au passage du pouvoir à des dirigeants élus. Ce sont tous les signataires de l'Accord du 21 décembre qui s'attachent à cet Exécutif unique (monocéphale). Le Mouvement National pour la Transparence (MNT), par le biais de son Président, ne dit pas autre chose que son collègue du SDP. Soutien sans faille du pouvoir, Jorchemy Jean-Baptiste croit que ceux qui demandent le départ de Ariel Henry ne veulent pas vraiment négocier. Lui aussi est pour l'élargissement et un partage du pouvoir. Tout est négociable, sauf l'Exécutif si l'on suit son raisonnement. « *On a vu le document cadre et nous y sommes favorables. Préalablement, nous étions d'accord pour une révision des missions du HCT, un Gouvernement d'union nationale et la formation d'un CEP. On espère que les autres feront preuve de bonne foi. Le contexte flexibilité, transcendance et dépassement de soi, au profit de la patrie. Ceux qui exigent la démission du Premier ministre Henry ne veulent tout simplement pas une solution à la crise.*

Ils ne croient pas à une solution et adoptent une position irréaliste. Toutefois, je connais beaucoup de partenaires dans l'opposition qui sont animés de bonne foi. J'espère qu'ils vont manifester ces bonnes intentions pour parvenir à un consensus plus large », dit Jorchemy Jean-Baptiste. C'est aussi la position de l'ensemble de ses camarades de l'Accord du 21 décembre qui accusent les oppositions d'être responsables de la situation tout en disant appuyer le Premier ministre Ariel Henry et rejetant les demandes de démission du chef de la Transition qui arrivent de toute part « *Le dialogue, le compromis et les élections sont les meilleures voies tracées pour arriver au pouvoir. Les autres acteurs politiques n'ont manifesté aucune volonté pour le dialogue. Cette situation provoque le dysfonctionnement du pays et cela a de graves conséquences sur la population. Nous autres signataires de l'Accord du 21 décembre, face aux atrocités des criminels sur la population, face aux défis des forces de l'ordre, nous appuyons les efforts du gouvernement d'Ariel Henry pour lutter contre l'insécurité planifiée…* », ont déclaré les signataires de l'Accord du 21 décembre dans une note envoyée dans les médias.

Positionnement confirmé deux jours plus tard par l'ancien Président de la Chambre des députés, Jean Tholbert Alexis et actuel Chef de cabinet du Ministre de la Jeunesse et des Sports en lançant « *Le Premier ministre Ariel Henry ne démissionnera pas. La démission n'est pas la solution. Ceux qui réclament à cor et à cri le départ du Premier ministre font du dilatoire et veulent semer le chaos.* » Finalement, le mercredi 6 septembre 2023, la fameuse rencontre a fini pas avoir lieu entre Kenny Anthony, Bruce Golding, Perry Christie et les oppositions. Les Emissaires avaient présenté de manière officielle l'ébauche du compromis qu'ils avaient imaginée. Mais, tout comme le clan du Premier ministre, les membres de l'Accord du 21décembre et Me André Michel du SDP en tête qui s'opposent à un Exécutif à deux têtes, l'ensemble de l'opposition à l'exception du parti Fanmi Lavalas comme on l'a évoqué plus haut a sollicité des modifications dans le texte et s'oppose unanimement à ce que Ariel Henry demeure à la Primature.

Les membres de la Délégation avaient compris qu'ils étaient dans l'impasse dans ces pourparlers avec les Haïtiens dans la mesure où les uns et les autres restent campés sur leur position initiale. Les radicaux qui soutiennent le pouvoir ne veulent pas lâcher leur Premier ministre tandis que ceux de la *Déclaration conjointe de la Jamaïque* et du Collectif du 30 janvier jouent à l'intransigeance en mettant même la CARICOM au pied du mur quand ils ont refusé une seconde rencontre le jeudi 7 septembre sans la présence de Ariel Henry dont ils demandent d'ailleurs, la démission. En exigeant la présence du Premier ministre pour la reprise des négociations, les oppositions voulaient signifier à celui-ci, devant les membres de la CARICOM, qu'il a échoué et qu'il était temps pour lui de céder la place. Et c'est exactement ce qui s'est passé.



Dr Claude Joseph, l'ancien Premier ministre de Jovenel Moïse est actuellement le dirigeant du Parti Les Engagés Pour le Développement (EDE)

Après la pression des Emissaires sur Ariel Henry, celui-ci avait fini par accepter de venir à la fameuse réunion plénière qui s'est tenue, finalement, le samedi 9 septembre 2023 où toutes les parties étaient présentes. En présence des trois ex-Premiers ministres Bruce Golding de la Jamaïque, Perry Christie des Bahamas et Kenny Anthony de Sainte-Lucie qui présidait la Délégation, les protagonistes haïtiens s'étaient répartis ainsi : pour le gouvernement de la Transition et de l'Accord du 21 décembre, Dr Ariel Henry, Me André Michel, l'ancien sénateur Sorel Jacinthe, et les ex-députés Abel Descollines et Antoine Rodon Bien-Aimé. Quant aux représentants des oppositions, ce sont l'ex-Premier ministre Dr Claude Joseph (EDE), Ted Saint-Dic (Accord (Montana), Maryse Narcisse Fanmi Lavalas, Edgard Leblanc, (OPL), Stéphane Vincent (En Avant) et Emmanuel Menard (Force Louverturienne), tous sont signataires de la *Déclaration conjointe de la Jamaïque*. Cette rencontre, ce samedi 9 septembre 2023, a été une vraie foire d'empoigne entre les deux camps sous les yeux ébahis des « Eminentes Personnalités » de la CARICOM qui n'ont même pas pu faire respecter l'ordre du jour après deux heures de débat houleux, voire des invectives selon un témoin.



Jorchemy Jean-Baptiste

Conseillé sans doute par Me André Michel, le plus radical parmi

suite à la page(16)

New Violent Attacks Reveal that Criminal Gangs Have No Intention of "Living Together"



Two members of the "Taliban" gang run by "Jeff" Larose in Canaan, a northern suburb of Port-au-Prince



Johnson Alexandre alias "Izo," the leader of the Five Seconds gang in Port-au-Prince's Village de Dieu neighborhood, claimed responsibility for mobilizing his G-Pèp Taliban allies to carry out the attack on Saut d'Eau



Jimmy "Barbecue" Cherizier: by his embracing the Viv Ansanm peace deal "it's almost like he's shooting himself in the foot," says a former airman in the U.S. Air Force Special Operations Command

by Marie Laurette Numa

Last week began with declarations of peace and national unity to oust de facto Prime Minister Ariel Henry and support Haitian farmers building an irrigation canal in the Northeast Department.

In Delmas, a unified march of formerly warring neighborhood groups on Sep. 18 announced the creation of a new front called *Viv Ansanm* (Live Together). The anti-kidnapping "Revolutionary Forces of the G9 Family and Allies" (G9) federation had merged with its former antagonist, the G-Pèp federation, most of whose members were involved in kidnapping.

On social media, voice messages from several G-Pèp leaders announced that all Haitians should feel free to travel to the north or south, unmolested in any way by the criminal gangs which had terrorized, extorted, and abducted them leaving or entering Port-au-Prince for the last five years.

Even the *Chen Mechan* (Bad Dog) G9-affiliate in Croix-des-Missions, which had vowed to keep fighting against criminal gangs north of the capital, relented mid-week and joined in the *Viv Ansanm* peace euphoria.

But before the weekend, the promise of "living together" proved to be a mirage when the same criminal gangs which had vowed to change their conduct carried out deadly attacks on the rural towns of Saut d'Eau and Mirebalais.

Around 3 p.m. on Fri., Sep. 22, heavily armed men from the "Taliban" gang run by Jeff Larose in the capital's northern suburb Canaan arrived in jeeps and motorcycles in the small town of Saut d'Eau, famous for a waterfall which many Haitians visit for leisure, tourism, and religious reasons.

The bandits killed at least 12 people (possibly as many as 23, according to some reports) and wounded no less that 14, looting and burning several houses and at least 10 vehicles.

Despite desperate calls to them for help, no police officers came to the population's defense. On the contrary, local cops abandoned the understaffed Saut d'Eau police station, which the Taliban looted and burned before leaving the scene around 1 a.m. with several stolen motorcycles and vehicles.

Johnson "Izo" Alexandre, the leader of the Five Seconds gang in Port-au-Prince's Village de Dieu neighborhood, took to social media on Sep. 25 to, in effect, claim responsibility for mobilizing his G-Pèp Taliban allies to carry out the attack because some unidentified people near Saut d'Eau had held up at gunpoint his "people" and "took something from them," although he refrained from identifying what it was. Many people speculated that it may have been guns, which are trafficked into Haiti from the Dominican Republic, whose border is only 30 miles away from the town. Popular journalist Teriel Telus, however, claimed that Izo's soldiers were ambushed by people who took their money, which had presumably been for the purchase of weapons.

Although on Sun., Sep. 24 Departmental Unit for the Maintenance of Order (UDMO) specialized police set up check points on roads in the area, again on Mon., Sep. 25, almost 60 gang members entered Saut d'Eau, "shooting in all directions," according to the town's mayor, Marie Andrée Ruth Thélus. She said they stole 14 vehicles and torched several houses. UDMO cops were deployed to the scene but "were powerless, faced with the number and violence of the attackers," the mayor said.

Later that day, the gang attacked Mirebalais, ten miles east of Saut d'Eau, and at 2 a.m. on Sep. 26, fired on the well-appointed University Hospital of Mirebalais, pocking walls and shattering windows. They even shot up a neonatal intensive care unit (NICU).

Following the attacks in Mirebalais, on Sep. 26, town residents there and in Saut d'Eau captured and lynched at least eight suspected gang members, La Prensa reports. The spontaneous popular response by crowds, armed mostly with machetes, appears to be a resurgence of the *Bwa Kale* movement that flared in Haiti from late April through June, during which some 250 alleged criminals were killed in summary executions.

Meanwhile, late last week, there were social media reports that Taliban gang members were stopping trucks and buses traveling north near Morne Cabrit, despite assurances they would not do so. Furthermore, vehicles that did not stop for the gang were fired on, although no casualties were reported.

The shocking attacks have immediately thrown into question the "peace" that the G9 and G-Pèp federations had brokered in forming the so-called "Live Together" front.

Many Haitians in Haiti and its diaspora who supported the G9's anti-crime, social change agenda were highly alarmed by the *Viv Ansanm* alliance, which ostensibly merged neighborhood defense committees with the G-Pèp's criminal gangs. Already there were misgivings that attacks on the capital's Carrefour Feuilles neighborhood by Renel "Ti Lapli" Destina's Grand Ravine gang and on Solino and Fort National neighborhoods by Kempes Sanon's Belair gang were facilitated by peace accords with G9 groups. Some radio pundits argued that *Viv Ansanm* was mixing good apples with bad and would lead to more trouble. Those warnings have now proved warranted.

Meanwhile, as the U.S. prepares to invade Haiti behind 1,000 Kenyan police officers in the near future, U.S. Special Forces have already been deployed in Haiti for over a month and are training a newly formed and announced specialized police brigade called UTAG, the Temporary Anti-Gang Unit.

The main goal is to neutralize Cherizier and other G9 and G-Pèp leaders, explained Haitian-American Jean-Pierre Alfred, a former Air Force Special Operations Command airman, in an in-depth interview to be aired this week by the online site *Redacted*.

Concerning prominent G9 leader Jimmy "Barbecue" Cherizier, *Redacted* correspondent Dan Cohen asked Alfred: "Do you think this [*Viv Ansanm* peace deal] could be some way try to discredit or destroy him?"

"Sure,... aligning himself with these factions, it's almost like he's shooting himself in the foot," Alfred replied.

Cherizier "knows that he can't reach a political understanding with the government," he continued. "They're not willing to listen to him. So he has to go this route. The danger... is that these guys [the G-Pèp gangs] are essentially mercenaries; they'll do anything for money. So they'll bring him in, only to later kill him" which gives the U.S. and Haitian governments "the plausible deniability of saying 'well, we didn't kill him, he was killed by his own people.' And that's typically how these things have always unraveled... The political leader is killed by somebody within his own faction."

Alfred also explained that the U.S. would rather co-opt Cherizier, if that were possible. "If I can control Barbecue, it's more to my advantage, because it's easier to control one than it is to control 15, 100, or 1000," he said, "because if I can control Barbecue, and he controls 1000, I can now, de facto, put all my political capital in that political bucket and let him be the political face of it. Coincidentally, if it goes bad, he's also the face of it. And it's not a matter of **if**, it's a matter of **when** it goes bad. You now have a fall guy."

So in that sense, Cherizier becomes "a useful idiot, in essence," Alfred concluded.

Communist Party of Kenya Denounces Haiti Occupation as Nairobi Signs Five-Year "Security" Deal with Washington



U.S. Defense Secretary Lloyd Austin, Kenyan President William Ruto, and Kenyan Defense Secretary Aden Duale pose at the Kenya State House in Nairobi on Sep. 25, 2023



U.S. Defense Secretary Lloyd Austin (left) and Kenyan Defense Secretary Aden Duale signing five-year military pact in Nairobi on Sep. 25, 2023



Kenyan police quelling protests in Nairobi in July 2023. The UN said it was "very concerned" about deadly police brutality there

by Kim Ives

On Sep. 25, 2023 in Nairobi, U.S. Defense Secretary Lloyd Austin signed a five-year deal with Kenya's Defense Minister Aden Duale in which Washington will give money, weapons, and training to the East African country to work as its proxy in Africa and Latin America.

"Signing the framework for defense cooperation between our two countries today reinforces the importance of our strategic partnership with Kenya, and it will help guide our bilateral defense relationship for the next five years," Austin said after the signing.

According to the Pentagon's press report on the meeting, "Austin specifically noted Kenya's partnership with the U.S. in countering al-Shabab, an Islamist militant group based in neighboring Somalia."

Duale emphasized that the deal will bring "interoperability and opens avenues for enhanced cooperation on defense technology and innovation," according to the Pentagon's readout and he trumpeted "the strong, enduring partnership between Kenya and the United States."

The deal comes as Kenya prepares to lead a foreign military intervention into Haiti, even before the UN Security Council has voted on whether to approve such a force. The UNSC has been vigorously debating the matter since last October. The Biden administration pledged that it would raise $100 million for the force on the side-lines of the UN General Assembly in New York last week.

Meanwhile, U.S. Secretary of State Anthony Blinken urged the UNSC to bless the force – although it would not be under the body's control and oversight – saying it would be ready to deploy "in months" and that Washington would supply "robust financial and logistical assistance."

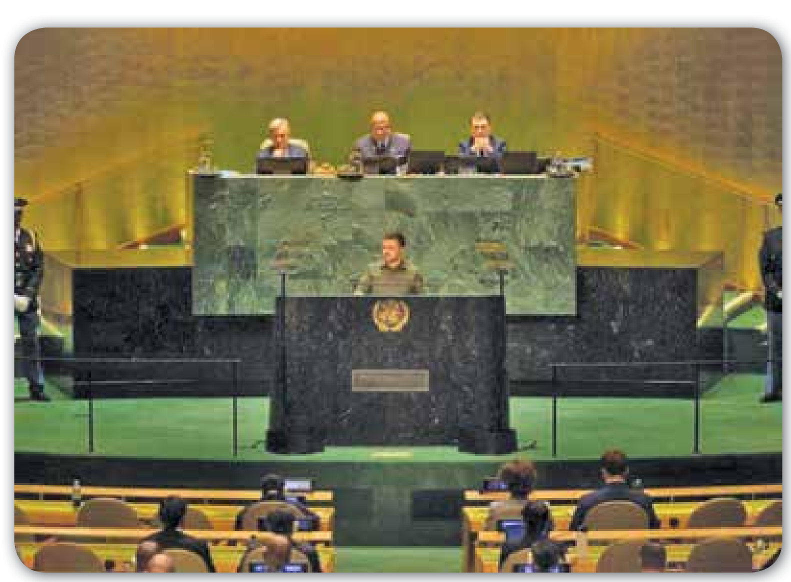
The Kenyan police are notoriously corrupt and brutal. Just in July, the UN itself stated that it was "very concerned" about extreme, deadly police violence against demonstrators protesting tax hikes. On Sep. 26, the Armed Conflict Location & Event Data Project (ACLED) issued a report entitled "Kenya: Police Use Excessive Force in Response to Anti-Government Demonstrations," in which it reported: "The July protests were violently repressed by the police as state forces declared the protests illegal and a threat to national security. These incidents have included mass arrests of protestors, incarceration of Azimio leaders, property destruction, use of teargas, batons, water, and cannons, as well as live bullets that caused injuries and loss of life."

In its last paragraph ACLED's researcher Caleb Wafula writes: "Kenya recently signed an agreement with Haiti, that will see the deployment of 1,000 police officers who will head a multinational police force in addressing gang violence in the Caribbean nation. However, the increasing police brutality in Kenya necessitates a thorough reassessment of the measures and tactics utilized by security agents."

Other countries which have agreed to contribute troops to the proposed Haiti intervention are Jamaica, Bahamas, Mongolia, Senegal,

suite à la page(16)

LE MENSONGE ZELENS



L'acteur Volodymyr Zelensky s'était costumé en uniforme de combat pour s'adresser à la 78° assemblée générale des Nations unies.

Par Thierry Meyssan

Le voyage du président Volodymyr Zelensky aux États-Unis a levé les dernières ambiguïtés à son sujet. Chacun s'interrogeait sur sa stratégie. Il ne semble pas chercher à défendre les siens, car il mobilise tous ses hommes et les envoie mourir sur le front sans espoir de victoire. Désormais il apparaît comme n'hésitant pas à mentir, à tricher, et tentant par tous les moyens d'expulser certains États des organisations intergouvernementales.

Comment ne pas faire le parallèle avec Stepan Bandera qui massacra par milliers ses propres compatriotes dans les derniers jours de la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire quand la défaite du Reich ne faisait aucun doute ?

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky s'est rendu à la 78° assemblée générale des Nations unies pour y délivrer son discours habituel sur le terrorisme russe. C'était sa première intervention à cette tribune.

Cette année, quatre des cinq membres permanents du Conseil de Sécurité n'avaient pas envoyé leurs chefs d'État ou de gouvernement : la Chine, la France, le Royaume-Uni et la Russie. À l'évidence, malgré les belles déclarations, quelque chose ne fonctionne plus dans cette institution.



Sergueï Lavrov, ministre russe des Affaires étrangères, a dénoncé avec véhémence la partialité du président de séance

Résumons le discours du président Zelensky : *La Russie utilise l'alimentation comme une arme contre le reste du monde et le « jeu », en sa faveur, de certains pays européens. Elle utilise aussi les réacteurs nucléaires civils comme des armes, comme elle le fait à Zaporijha. Elle a enlevé des « centaines de milliers » d'enfants ukrainiens qui sont rééduqués chez elle dans la haine de l'Ukraine, ce qui constitue un « génocide ». La Russie provoque une guerre à chaque décennie. Aujourd'hui, elle menace le Kazakhstan et les États baltes. De nombreux sièges dans cet hémicycle seraient vides si la Russie atteignait ses objectifs par ses actes de traitrise. Grâce à Dieu, personne n'a encore imaginé comment employer le climat comme arme. Des catastrophes naturelles tuent. Elles arrivent alors qu'à Moscou, on a décidé de tuer des dizaines de milliers de personnes. Nous devons nous unir contre ces défis. Nous pouvons redonner vie à « l'Ordre mondial fondé sur des règles » en nous appuyant sur la formule de paix ukrainienne que je présenterais tout à l'heure au Conseil de Sécurité. Je vous invite tous au Sommet pour la paix que nous organisons. Nous ne pouvons pas compter sur la parole de la Russie : demandez à Prigojine si elle respecte ses promesses ! Slava Ukraini !*

Toutes les délégations alliées des États-Unis ont applaudi ce discours à tout rompre, tandis que les autres se faisaient discrètes.

Ce discours appelle plusieurs commentaires :

• L'argument de l'utilisation de l'alimentation comme arme renvoie à des sièges pour affamer des populations, comme hier en Corée du Nord ou aujourd'hui au Yémen. Ce n'est pas du tout ce que font les Russes en Ukraine où ils s'en prennent aux bénéfices des grandes sociétés états-uniennes (Cargill, Dupont et Monsanto) propriétaires d'un tiers des cultures ukrainiennes. L'usage des centrales nucléaires civiles comme arme de guerre doit être comprise comme ayant un effet uniquement à proximité. Les Russes occupent la centrale de Zaporijha et perdraient leurs soldats en cas de radiations. Au contraire, ce sont les forces ukrainiennes qui les menacent de radiation pour les expulser. Enfin la Russie n'a jamais enlevé d'enfants ukrainiens, mais protégé les enfants des zones de combat en les déplaçant à l'intérieur de son territoire. La condamnation de la Cour pénale internationale se fonde exclusivement sur le refus de considérer comme légale l'adhésion à la Fédération de Russie de la Crimée, du Donbass et d'une partie de la Novorossia.

• L'argument de l'expansionnisme russe fait peut être peur aux Kazakhs et aux Baltes, mais ce n'est qu'un procès d'intention. Revenir sur une possible utilisation du climat comme arme atteste d'une ignorance de l'histoire. Les États-Unis l'ont déjà utilisé dans leur guerre contre le Viet-Nâm, faisant pleuvoir des mois durant sur la piste Ho Chi Min, la route d'approvisionnement du Vietcong à travers la jungle laotienne (Opération « Popeye »). Ils finirent par signer la *Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles*.

• Affirmer, sans les nommer, que la Pologne, la Hongrie et la Slovaquie font le jeu des Russes en interdisant l'importation de céréales ukrainiennes à prix cassés est une insulte à ces pays. La Pologne qui, oubliant le massacre de plus de 100 000 Polonais par les nationalistes intégraux ukrainiens durant la Seconde Guerre mondiale, a pourtant accueilli 1,5 million de réfugiés ukrainiens depuis le début de la guerre actuelle, appréciera.

• L'appel à défendre « l'Ordre mondial fondé sur des règles » ne peut être pris que comme un défi à la majorité des membres des Nations unies qui se bat, au contraire, pour un retour au Droit international. Le plan de paix ukrainien ne concerne donc que le camp occidental et vise à étendre la guerre.

• La conclusion du président Zelenski renvoie à un poème de Taras Shevchenko (1814-1861). L'expression « Slava Ukraini ! » était devenue le cri de reconnaissance des nationalistes intégraux ukrainiens de Dmitry Dontsov et Simon Petlioura durant la guerre contre la révolution soviétique lorsqu'ils massacrèrent les juifs et les anarchistes de la Novorussia. Puis il devint le cri de victoire des nationalistes intégraux ukrainiens de Dmitry Dontsov et Stepan Bandera lorsqu'ils massacrèrent les juifs, les tsiganes et les Résistants. Enfin, il devint l'équivalent de « Heil Hitler ! » à partir de 1941. Son usage aujourd'hui, qui plus est aux Nations unies, renvoie aux résolutions de l'après-guerre contre la propagande nazie ; résolutions auxquelles l'Ukraine s'oppose désormais.

La réunion du Conseil de Sécurité qui a suivi devait durer deux jours. Outre les membres du Conseil, 45 États avaient demandé à y prendre la parole.

La présidence tournante échouait à l'Albanie. Celle-ci avait décidé de faire intervenir le président ukrainien immédiatement après le secrétaire général de l'Onu et avant les membres du Conseil. En outre, elle avait inscrit l'OSCE parmi les orateurs.

Dès l'ouverture des débats, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, déposa une motion d'ordre. Il contesta le privilège accordé au président ukrainien en violation du règlement du Conseil et exigea que le représentant de la Macédoine du Nord ne parle en tant que président en exercice de l'OSCE que sur le sujet pour lequel il avait été mandaté par cette organisation. Le président albanais de séance, Edi Rama, après avoir raillé cette « grandiose » motion d'ordre, lui répondit qu'il y avait déjà des précédents à une intervention avant les membres du Conseil (certes, mais toutes furent acceptées à l'unanimité). Il conclut en observant que pour éviter que le président ukrainien ne prenne la parole en premier, la Russie n'avait qu'à se retirer d'Ukraine. Conformément à l'article 33 du Règlement intérieur, il a renvoyé la motion d'ordre à une discussion ultérieure.

Sergueï Lavrov a encaissé le coup. Il n'est pas sorti de la salle. Il s'est souvenu que lors de la guerre de Corée, l'URSS quitta les débats des Nations unies pour protester contre la présence des rebelles de Tchang Kaï-chek en lieu et place des hommes de Mao Zedong, mais Washington en profita pour faire voter l'aide de la communauté internationale à la Corée du Sud contre la Corée du Nord.



Le président Zelensky s'est exprimé avant les membres du Conseil, en violation de son règlement

Quoi qu'il en soit, cet incident atteste de la partialité de la présidence albanaise et ne pourra pas rester sans suite. Que l'Albanie soit un adversaire déclaré de la Russie, c'est son droit (elle a organisé un débat selon la formule Aria sur les enlèvements d'enfants par la Russie). Mais elle viole le règlement à chacune de ses présidences du Conseil. C'était déjà le cas le 28 juin 2022. Elle avait de son propre chef convoqué une séance sur la situation en Ukraine, sans en référer aux membres du Conseil. Elle y avait invité le président Zelensky, l'autorisant « exceptionnellement » à s'exprimer par visioconférence. Elle y fit respecter une minute de silence, sans en référer aux membres du Conseil. Le lendemain, 29 juin 2022, elle présidait une séance sur la situation en Syrie. Elle y invitait de son propre chef, sans en référer aux membres du Conseil, une association états-unienne, la Syrian Emergency Task Force, qui s'y exprima de manière grossière et insulta plusieurs membres du Conseil.

Le débat s'est poursuivi avec l'intervention du secrétaire général, António Guterres. Celui-ci a d'abord rappelé que certaines réunions multilatérales se déroulent de manière efficace, comme celle sur le plan de sauvegarde des objectifs de développement durable. Puis il a qualifié l'invasion de l'Ukraine par la Russie de violation flagrante de la Charte des Nations Unies et du droit international. Sur le volet judiciaire, il a fait savoir que les équipes d'enquête continuent de recueillir des preuves de violations choquantes et généralisées des droits humains « qui sont principalement le fait de la Fédération de Russie », y compris les transferts forcés d'enfants. Enfin, il s'est félicité de l'accord sur les céréales et a regretté que la Russie ne l'aie pas reconduit.

La position du secrétaire général n'exprime que son avis personnel. En l'occurrence, elle ne s'appuie sur aucune décision de Justice et ne tient pas compte de la position russe. Le procès, actuellement en cours devant la Cour internationale de Justice, c'est-à-dire devant le tribunal intérieur des Nations unies, entendra les deux parties. C'est à lui seul qu'il appartiendra de juger s'il y a eu une violation de la Charte, la Russie déclarant avoir lancé une opération militaire spéciale pour se conformer à la résolution 2202 (« accords de Minsk ») du Conseil de Sécurité. Au demeurant la Cour ne statuera que sur une question, celle de savoir si l'Ukraine massacrait ou non ses propres concitoyens avant l'opération militaire spéciale russe. On parle de 20 000 citoyens.

Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky est alors intervenu. Il a débuté son discours en demandant comment un État qui viole la Charte des Nations unies peut siéger au Conseil de Sécurité ? Il a noté que l'Assemblée générale avait reconnu que la Russie, et non pas l'Ukraine, était la responsable de la guerre. Il a alors présenté son plan de paix en 10 points. Celui-ci, qui avait déjà été présenté au G20 de Bali, ne prend pas en compte les revendications de la Russie. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'un plan de paix, mais plutôt des exigences de l'Ukraine. Au passage, il a demandé que l'Assemblée générale adopte, à la majorité des deux tiers, une modification de ses statuts et prive la Russie de son droit de veto. Enfin, il a appelé tous les États présents à participer à la conférence de « paix » que son pays organise.

Le président de séance, Edi Rama, s'est interrogé sur la situation actuelle : un membre du Conseil de Sécurité viole la Charte constitutive de l'Onu ! Heureusement, malgré l'usage abusif de son droit de veto, la majorité des membres du

SKY TOUCHE À SA FIN

Le président Zelensky a été reçu par quelques parlementaires au lieu de s'exprimer devant les chambres réunies en Congrès

Conseil veille au respect de ses valeurs. Puis, il a donné la parole aux membres du Conseil selon l'ordre de leur inscription.

Leurs discours n'ont rien apporté de nouveau. Aucun n'a osé reprendre l'appel de l'Ukraine à priver la Russie de son droit de veto. Un petit retour en arrière est ici nécessaire : lors de la création de l'Onu, l'États-unien Franklin D. Roosevelt et le Britannique Winston Churchill s'étaient opposés au Soviétique Joseph Staline. Les États-Unis et le Royaume-Uni voulaient créer une organisation qui gouvernerait le monde en fonction de leurs propres conceptions, tandis que l'URSS entendait qu'elle dise le Droit international et prévienne les guerres. C'est la conception soviétique qui a triomphé. Le droit de veto tient en compte la réalité militaire de l'époque. Il n'y a pas de droit de veto légitime et d'autre abusif. Simplement, il n'est pas possible que le Droit international soit respecté par tous s'il va à l'encontre des intérêts d'un de ses plus puissants membres.



Le président Joe Biden a réconforté son "fils", Volodymyr Zelensky

L'idée de priver la Russie de son droit de veto n'avait jamais été exprimée en public. Cependant le département d'État US avait testé à ce sujet, l'année dernière, la totalité des États membres de l'Onu. il était apparu qu'il était impossible de réunir une majorité des deux tiers.

Après son discours, le président Zelensky a quitté la salle, n'ayant pas de temps à perdre à écouter les autres délégations. Il s'est précipité à Washington pour s'exprimer devant le Congrès, comme il l'avait déjà fait en décembre 2022. Cependant à son arrivée au Capitole, le président de la Chambre des représentants, Kevin McCarthy, lui a déclaré tout de go qu'il n'en était plus question. Les parlementaires ont un agenda trop chargé, a-t-il assuré. Dépité le président ukrainien a dû se contenter d'une réunion avec les présidents des deux chambres et quelques sénateurs démocrates.

Le temps d'un soutien inconditionnel est fini. Comme tous leurs homologues occidentaux, les parlementaires états-uniens ont réalisé que :

- les munitions manquent et l'industrie d'armement occidentale ne peut pas rivaliser, ni à court, ni à moyen terme, avec celle de la Russie ;
- la rébellion du propriétaire du Groupe Wagner, Evgueni Prigojine, contre le Kremlin a échoué ;
- la contre-offensive ukrainienne est extrêmement meurtrière, plus d'un millier de morts par jour depuis deux semaines, sans remporter de succès significatifs.

Beaucoup souhaiteraient donc négocier une sortie de crise ou, tout au moins, cesser de dépenser des sommes astronomiques pour rien. Des républicains ont écrit à l'administration Biden pour lui demander un compte rendu précis de l'usage qui a été fait des fonds déjà versés. Dans l'attente d'une réponse, ils ne voteront pas un dollar de plus. Le Pentagone imagine donc des moyens pour détourner du matériel et poursuivre l'engagement US aux côtés de l'Ukraine. Il se masque derrière le possible blocage du budget de l'État fédéral en cas de désaccord de fond entre le Capitole et la Maison-Blanche.



L'ambassadeur Edi Rama, président de séance, a abusé de sa fonction pour violer le règlement intérieur du Conseil de Sécurité

Pour effacer l'affront des parlementaires, le secrétaire à la Défense et le président Joe Biden ont tous deux accordé un entretien au président ukrainien. Celui-ci s'est aussi rendu dans une université, à la Fondation Clinton et à l'Atlantic Council et a discuté avec les patrons de sociétés financières. Mais le fait est là : tous ont observé les outrances du président Zelensky et son incapacité à gagner cette guerre. Désormais chacun a pu vérifier que Volodomyr Zelensky ne cherche pas à défendre son pays. Au contraire, il envoie ses hommes mourir pour rien devant la ligne de défense russe. Il agit comme l'ont toujours fait les nationalistes intégraux et les nazis : il n'hésite pas à mentir aux siens, à tricher et tente par tous les moyens de provoquer un affrontement général au prix du sacrifice de son propre peuple.

Réseau Voltaire | Paris (France) | 23 septembre 2023

La Chine doit aider la Syrie !





Le président syrien Bachar al-Assad et son épouse Asma accueillis à leur arrivée à l'aéroport de Hangzhou à Pékin, en Chine, le 21 septembre 2023. Crédit photo Sana.

Par Bruno Guigue

Selon la narration ressassée par les médias occidentaux, la guerre de Syrie aurait opposé une rébellion assoiffée de libertés démocratiques à un État autoritaire porté à bout de bras par ses alliés. Pour les faux naïfs, une héroïque «révolution syrienne» se serait même dressée contre un pouvoir clanique et mafieux, coupable par définition de tous les crimes imaginables. «Démocratie», «révolution», «droits de l'homme», tout le répertoire de la bien-pensance occidentale, tout le jargon déniché derrière les fagots de l'impérialisme par des hordes de plumitifs, a été mobilisé au service d'une propagande dont le seul but était de justifier, auprès d'une opinion qui n'y comprenait goutte, l'intervention multiforme des prétendus «Amis de la Syrie».

Désignant la coalition internationale déterminée à liquider l'État syrien, cette appellation recouvrait ainsi d'un incroyable euphémisme l'opération consistant à adouber une constellation de groupes terroristes dont la loyauté à la cause dépendait de l'épaisseur de la valise de billets. Comme on le sait, le principal résultat de cette ingérence massive fut une décennie de guerre absurde et meurtrière. Gigantesque tribut payé à une folie collective orchestrée de l'étranger, qui a vu des mercenaires de 120 nationalités affluer au Pays de Cham en rêvant d'y instaurer un nouvel «émirat islamique» et promettant d'expédier «les chrétiens à Beyrouth et les alaouites au cimetière».

Heureusement, et l'on ne tarda pas à s'en apercevoir, cette coalition anti-syrienne vassalisée par Washington n'était qu'un tigre de papier. Car de nombreuses nations ont rejeté ce nouvel avatar du néocolonialisme occidental repeint aux couleurs de la démocratie et des droits de l'homme. A tout bien tout honneur, la première à le faire fut la nation iranienne. Alliée géographiquement proche, la République islamique d'Iran a d'emblée mis en échec la tentative d'isolement de la Syrie, quitte à en découdre avec les Occidentaux, leurs affidés et leurs supplétifs. De l'envoi d'experts militaires à l'aide financière, Téhéran n'a jamais fait défaut à Damas au cours de cette longue épreuve où les Syriens ont appris à distinguer leurs vrais alliés de leurs faux amis.

Appartenant à l'axe de la résistance au côté du Hezbollah libanais et d'autres composantes, les deux États ont à l'évidence des objectifs partagés et des adversaires communs. Leur alliance stratégique a tenu bon en dépit des pronostics pessimistes de ceux qui prenaient leurs désirs pour des réalités. Les terribles sanctions économiques infligées par les États-Unis n'ont pas dissuadé l'Iran, manifestement, de remplir fidèlement ses obligations vis-à-vis de son allié. Mais cette configuration régionale de la résistance à l'impérialisme ne pouvait accomplir l'impossible. D'une grande importance stratégique, l'aide iranienne n'aurait pas suffi, pour autant, à faire basculer le rapport des forces. Il en fallait davantage pour repousser les hordes de mercenaires et conforter l'État syrien sur le plan politique, économique et militaire.

En intervenant militairement, en septembre 2015, la Russie a brisé les reins des milices extrémistes mandatées par la coalition impérialiste. Dotée de moyens modestes (5 000 hommes et 70 avions), mais menée de main de maître, l'entrée en lice de Moscou a permis à l'armée arabe syrienne de reconquérir peu à peu une grande partie du territoire national. Solidarité iranienne et intervention russe ont été les deux piliers auxquels l'État syrien a pu s'adosser pour faire face à la déferlante du mercenariat takfiriste.

La contribution chinoise à la défense de la souveraineté syrienne, jusqu'à présent, s'est montrée beaucoup plus discrète, mais elle a fait preuve d'une grande constance. Plus profondes qu'on ne le pense, les relations entre Pékin et Damas ne datent pas d'hier. Au lendemain de son indépendance (1946), c'est d'abord vers l'URSS que s'est tournée la Syrie. Un rapprochement qui s'est traduit par l'envoi de conseillers militaires soviétiques et l'établissement d'une base navale dans le port de Tartous en 1971.

Mais la Chine n'est pas oubliée. Le 1er août 1956, la Syrie est le second pays arabe, deux mois après l'Égypte, à reconnaître la République populaire de Chine. Ulcérés par l'expédition coloniale de Suez, les progressistes arabes voient un allié privilégié dans le monde communiste, toutes tendances confondues. Un peu distantes durant le schisme sino-soviétique, les relations entre Pékin et Damas s'intensifient à nouveau à la fin des années 1960. Un renouveau diplomatique qui se traduit par un premier accord de fourniture d'armements en 1969, l'établissement de relations militaires de haut niveau, bientôt suivis de participations chinoises dans le secteur des hydrocarbures.

Les échanges commerciaux se développent, et en 2010 la Chine devient le premier fournisseur de la Syrie, avec 7% du total. Pays en développement dont le potentiel est considérable, carrefour stratégique des itinéraires pétroliers et gaziers, la Syrie a naturellement vocation à coopérer avec cette grande puissance asiatique au pacifisme assumé, qui n'a jamais transigé avec les principes dont elle se réclame.

Les responsables chinois n'ont eu de cesse de le rappeler. La Chine soutient résolument la Syrie dans la sauvegarde de sa souveraineté nationale et de son intégrité territoriale, dans l'amélioration des conditions de vie de sa population, dans ses efforts pour rejeter les sanctions unilatérales et atténuer les difficultés humanitaires. La Chine s'oppose fermement à toute tentative d'imposer un changement de régime en Syrie, et elle soutient résolument ce pays dans sa lutte contre toutes les forces terroristes.

Bref, la Chine n'est pas l'Occident. Du côté chinois, respect scrupuleux de la souveraineté des États et de la loi internationale ; refus de toute ingérence et insistance sur la nécessité d'une solution syrienne à la crise syrienne ; souci primordial pour le sort des populations civiles et urgence de la reconstruction ; engagement au côté de l'État syrien dans la lutte contre l'extrémisme. Du côté occidental, mépris absolu pour la loi internationale et ingérence systématique dans les affaires intérieures syriennes ; indifférence au sort des populations prises en otage par des sanctions économiques criminelles ; hypocrisie de la lutte contre le terrorisme et connivence avec les organisations extrémistes.

S'imaginant qu'ils allaient provoquer sa chute à la faveur des soi-disant «printemps arabes», les dirigeants occidentaux ont feint d'ignorer la légitimité dont jouissait le gouvernement syrien. Ils pensaient que l'armée régulière se déliterait sous l'effet de désertions en masse qui n'eurent jamais lieu. Aveuglés par leur lecture orientaliste de la société syrienne, ils la croyaient dominée par la minorité alaouite. Ils faisaient mine de croire à la légende d'un peuple héroïque dressé contre un despote aux abois, alors que la légitimité du président Assad se trouvait confortée, au contraire, par sa détermination à lutter contre les ennemis de la Syrie.

Tandis que la myopie volontaire du regard occidental sur la Syrie pulvérisait tous les records, les Chinois comprenaient la véritable nature des rapports de forces. En Occident, l'imagination propagandiste réduisait au silence le simple bon sens. En Chine, le bon sens disait à ses dirigeants qu'un État qui résiste avec succès à une tentative de déstabilisation d'une telle ampleur n'est pas près de s'écrouler. Les Russes ont fait le même raisonnement, et ils sont intervenus militairement pour aider leur allié arabe.

Lors de leurs échanges, les responsables chinois et syriens ne manquent jamais d'évoquer la présence dans la région d'Idlib de plusieurs milliers de combattants du Xinjiang. Branche ouïghoure d'Al-Qaida, le «Mouvement islamique du Turkestan oriental» se bat pour l'indépendance du Xinjiang et l'instauration d'un État islamique fondé sur la charia. Ces extrémistes responsables de sanglants attentats en Chine entre 2009 et 2014 sont apparus en Syrie, vraisemblablement acheminés par les services secrets turcs. En 2017, certaines sources proches du renseignement ont évoqué l'envoi de forces spéciales chinoises en Syrie pour y combattre les extrémistes ouïghours, mais cette information n'a jamais été confirmée.

Voulue par Washington, Londres, Paris et Ankara, la guerre de Syrie a été provoquée par l'appétit de domination impérialiste. Elle a mobilisé une piétaille fanatisée, issue de masses manipulables, abruties au dernier degré par l'idéologie wahhabite. Véritable boîte de Pandore, ce conflit a fait jaillir un impressionnant florilège d'ignominies : des dirigeants occidentaux qui prétendent combattre les terroristes tout en leur procurant des armes au nom des droits de l'homme ; des États dits démocratiques qui infligent un embargo sur les médicaments à des populations civiles coupables de ne pas combattre leur gouvernement.

En restaurant la souveraineté nationale sur la majeure partie du territoire habité, la courageuse armée syrienne a infligé un camouflet à tous ceux qui rêvaient de remplacer la Syrie par une constellation d'entités confessionnelles. Calomniée par les propagandistes occidentaux, cette armée nationale a payé un lourd tribut pour libérer le sol de la patrie. Mais si elle est victorieuse sur le plan militaire, la Syrie souveraine subit toujours les affres de l'embargo occidental. En réaffirmant le principe de la souveraineté syrienne, en mettant l'accent sur l'impératif de la reconstruction, en exigeant avec fermeté la fin des sanctions économiques, la politique chinoise prend le contre-pied de cette politique occidentale mortifère.

La Chine a contribué avec succès à rompre l'isolement de la Syrie. Attachée à la loi internationale et hostile à toute forme d'ingérence, elle s'est vigoureusement opposée à toutes les tentatives visant à délégitimer l'État syrien et à renverser son gouvernement. Cette politique a conforté la résistance d'une nation syrienne qui s'est battue avec acharnement pour défendre sa souveraineté. Mais la politique chinoise a aussi accéléré le déplacement vers l'Est du centre de gravité de la politique mondiale. Avec Moscou, Pékin a fait basculer le rapport des forces et fourni aux adversaires de l'impérialisme une solide base arrière.

Ceux qui pensaient plier le Moyen-Orient à leurs ambitions ne sont plus les maîtres du jeu. Non seulement la Chine est restée fidèle à ses principes, mais elle a fait preuve de sens politique en misant sur la résistance du peuple syrien. Et demain, elle pèsera de tout son poids pour réinsérer la Syrie dans les circuits d'échanges internationaux. Après avoir soutenu cette courageuse nation durant les années de guerre, il faut souhaiter que la Chine l'aide massivement à reconstruire son économie en temps de paix.

LGS 22 septembre 2023

Le monde se portera mieux sans l'OTAN



L'OTAN a créé un danger qu'il fallait plus d'OTAN pour le résoudre.

Par Eva Ottenberg

Eva Ottenberg a parfaitement raison si l'on ne voit pas la nature de l'OTAN et si l'on ne voit pas que cette organisation de l'Atlantique nord que les États-Unis projettent d'étendre sur la planète relève d'un système de gouvernance mondial qui non seulement n'assure plus le développement mais détruit toute la planète, et interdit la souveraineté des peuples sur leurs ressources nationales, que l'OTAN est le gendarme d'une répression économique de blocus, de sanctions, une menace permanente et que la sécurité de la Russie était menacée, on ne peut pas obtenir la paix. Il faut en finir avec ce danger qui risque de nous conduire à la nuit nucléaire. La paix et la solution aux défis (climatiques, environnementaux, d'emploi, de nourriture, d'éducation, de santé) est inconciliable avec le maintien de l'OTAN. (Danielle Bleitrach)

Si vous croyiez aux deux principes centraux du dogme occidental et de la propagande sur la guerre en Ukraine, à savoir que l'invasion de la Russie n'a pas été provoquée et que Moscou a des ambitions impériales au-delà des frontières de l'Ukraine, alors vous considéreriez naturellement l'OTAN comme la meilleure défense contre cette menace. Si, cependant, vous prêtiez attention à l'histoire et à ce que les responsables russes disent et ont réellement fait et à leur conduite initialement délibérément limitée de cette guerre, vous concluriez que la Russie a été massivement encouragée à envahir par l'absorption imminente de l'Ukraine par l'OTAN et par le nettoyage ethnique en cours par Kiev des russophones dans le Donbass. Une agression qui a connu une hausse considérable au début de 2022.

Si vous étudiiez les faits plutôt que les fictions, vous observeriez également que le récit des ambitions impériales de Moscou a été concocté après le putsch néo-nazi de 2014 soutenu par les États-Unis à Kiev. Avant cette époque, comme l'a noté le professeur John Mearsheimer, Poutine n'était pas considéré comme un impérialiste. Mais une fois que l'OTAN s'est installée, hérissée d'armes, sur le porche de la Russie, le récit de Moscou impérialiste s'est avéré très utile. L'OTAN a créé un danger qu'il fallait plus d'OTAN pour le résoudre. Maintenant, ce gâchis mal engendré a massacré des centaines de milliers de soldats ukrainiens et des dizaines de milliers de soldats russes, et grâce à l'OTAN, les États-Unis font presque la guerre à la Russie, tandis que l'humanité vacille au-dessus de l'abîme nucléaire.

Rien de tout cela ne serait arrivé sans l'OTAN et son expansion incessante et folle vers l'est de la Russie, rompant ainsi de nombreuses promesses officielles occidentales de ne pas le faire. Moscou a crié pendant des décennies que si Kiev rejoignait l'axe de l'OTAN, la Russie détruirait l'Ukraine. Et c'est ce qui se passe. Pourquoi ? Parce que Moscou considère l'Ukraine dans l'OTAN comme une menace existentielle, ce qu'elle est probablement. La vérité est que l'OTAN aurait dû mourir à la fin de la guerre froide. Des tonnes d'intellectuels américains de la défense et de sommités de la sécurité nationale l'ont dit. Mais au lieu de faire passer un pieu dans le cœur de ce vampire, l'Occident lui a permis de vivre, drainant l'argent de ses membres, engraissant les portefeuilles des profiteurs de guerre et des magnats de l'armement et faisant des ravages dans des endroits comme la Yougoslavie, l'Afghanistan, la Libye, maintenant l'Ukraine et bientôt, comme le vampire nous l'informe, la mer de Chine. L'OTAN a même contribué à paralyser la démocratie, telle qu'elle était, ici aux États-Unis.

Comment ? En recréant la menace russe après l'effondrement de l'Union soviétique. En installant à peu près l'OTAN à Kiev après le coup d'État soutenu par la CIA en 2014. En transformant Poutine en un tel épouvantail qu'Hillary Clinton et Barack Obama se sont sentis tout à fait à l'aise de concocter les ordures du Russiagate pour expliquer la défaite humiliante des démocrates aux élections de 2016. Cette frénésie russophobe, à son tour, a rendu le territoire public américain crédule primo pour que le mensonge prospère que Moscou avait l'intention de conquérir l'Europe. Cela a également permis plus de tergiversations – en particulier pendant la campagne électorale de 2020, l'énorme mensonge d'anciens responsables du renseignement américain selon lequel l'ordinateur portable de Hunter Biden était de la désinformation russe. Ce n'était pas le cas. Même Hunter Biden le dit. Mais ce mensonge a jeté l'élection à Joe Biden à un moment où le contenu de l'ordinateur portable aurait pu le battre. Cela a également provoqué une autre tornade d'hystérie au sujet de la manipulation sournoise par les Russes d'Américains crédules et sans méfiance.

Et il y a pire. Commerçant sur des délires russophobes, la Maison-Blanche et le FBI ont censuré les médias sociaux. L'État sécuritaire a également annulé les preuves de corruption de la famille Biden dans ses relations avec l'Ukraine. Alors maintenant, nous avons ce que beaucoup d'Américains considèrent comme un escroc peut-être sénile, très impopulaire pour le président, installé par le FBI et la CIA, sans fin en vue à cette magouille. Et la racine de ce mal, l'OTAN, se niche à côté de la pourriture putride du gouvernement contrôlé par les donateurs des entreprises, tandis que la soif de sang frais de l'OTAN nécessite un ennemi ostensible, c'est-à-dire Moscou, qui possède plus d'armes nucléaires que quiconque sur la planète.

Cette catastrophe nous afflige d'une alternative présidentielle de premier plan en Trump imprudent et inculpé, qui peut même faire campagne depuis une cellule de prison, et qui a clairement l'intention d'imposer la loi martiale, de devenir président à vie et de mener des simulacres de procès pour ses ennemis. Le seul moyen de sortir de ce piège que le duopole nous a tendu est un candidat tiers – et un excellent candidat se trouve être disponible, à savoir, Cornel West – ou pour Biden de faire enfin ce qu'il faut, de se lever et de se retirer.

Mais Biden n'a pas encore reçu le mémo qu'il écrase ce qui reste de la démocratie américaine. Et c'est particulièrement exaspérant parce que Biden savait qu'il était vulnérable à une allégation de corruption, en particulier un gain présumé de 5 millions de dollars, mais son ambition présidentielle sauvage et son narcissisme l'ont amené à risquer d'emballer ce club avec lequel l'extrême droite le brouille maintenant et, par extension, tout le monde à sa gauche. Peut-être pensait-il pouvoir battre ce rap, ce bourbier de chicaneries financières qui pue le ciel, mais maintenant il est clair qu'il ne peut pas. Il devrait avoir la décence, au crépuscule de sa vie, de se débarrasser de l'opportunisme écœurant qui l'a conduit à encourager et à graisser les roues pour la guerre criminelle en Irak, à propulser le goulag carcéral de la nation à deux millions d'âmes misérables et emprisonnées et à nous pousser, de 2021 à aujourd'hui, au bord de l'holocauste nucléaire avec la Russie. Il devrait montrer l'exemple et se retirer, et avec un peu de chance, Trump aussi tombera à l'eau. Le GOP n'est tout simplement pas une alternative.

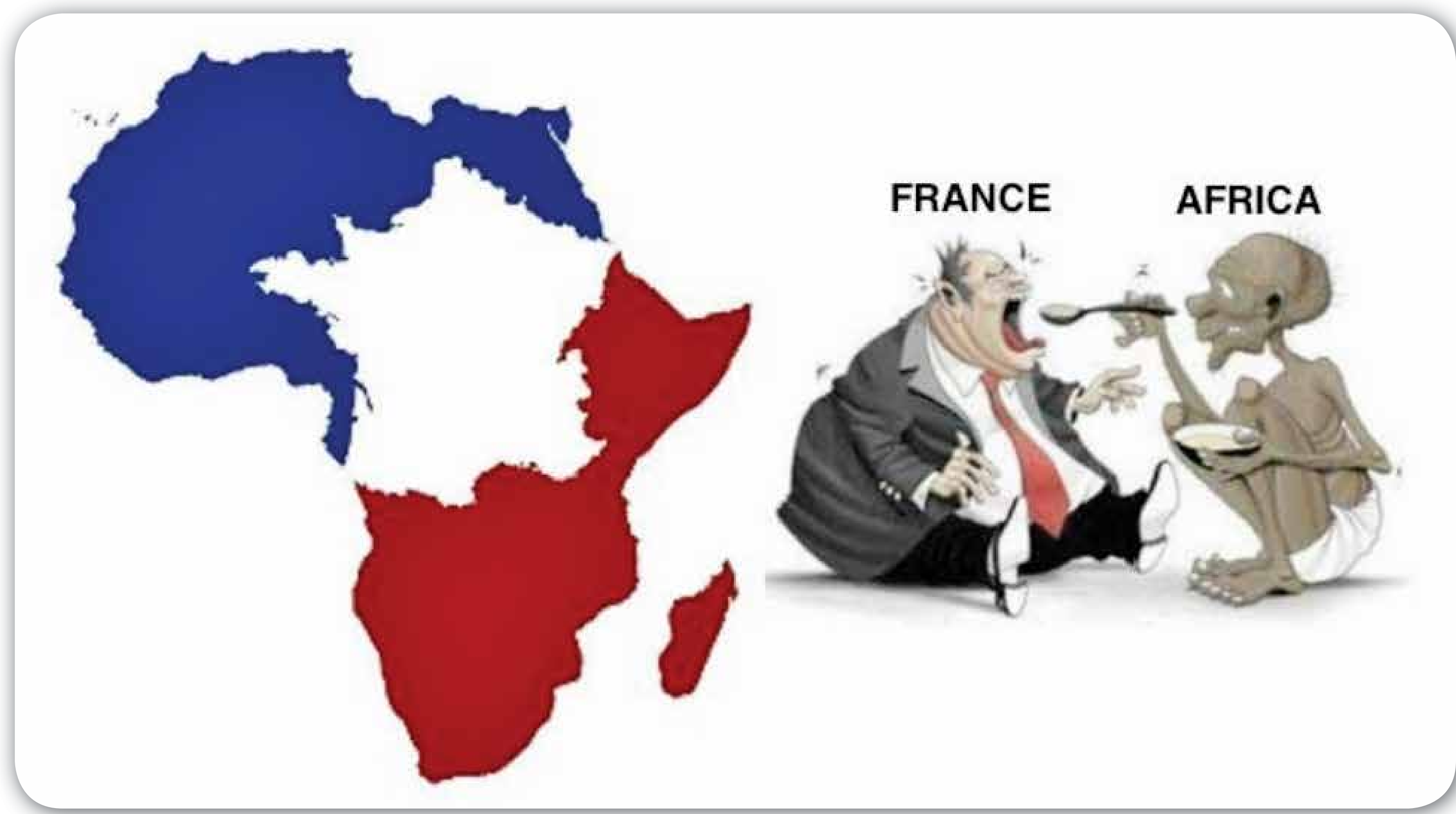
Après avoir vidé de son sang la Yougoslavie, l'Afghanistan, la Libye et presque terminé avec le cadavre de l'Ukraine, l'OTAN tourne son regard affamé vers Taïwan. Malgré l'histoire bien connue et scandaleuse du vampire, Taïwan n'a pas pris le train en marche. Elle aussi est vouée au cimetière. De nombreuses personnalités politiques américaines ont même évoqué l'idée de bombarder l'industrie taïwanaise des puces électroniques, plutôt que de la laisser tomber aux mains des Chinois. Quelle est la réponse de l'île à ces menaces américaines ? «Nous ferons tout ce que vous voudrez, maître. Envoyez des armes». Bonjour ? C'est suicidaire ou quoi ?

Peut-être, juste peut-être, qu'avec un dirigeant autre que Biden ou un faucon chinois du GOP, cette incursion en Extrême-Orient n'aura pas lieu. Peut-être qu'une fois de plus, l'humanité se libérera de l'étau nucléaire. Peut-être que les strangélistes du Pentagone, impatients de mener une guerre navale et prêts à bombarder des villes chinoises, seront déçus. Peut-être que les États-Unis pourraient même réduire la taille de leur empire et réparer les dégâts causés par l'OTAN. Mais c'est peut-être trop espérer. Peut-être que le vampire qu'est l'OTAN n'a pas fini de boire notre sang et qu'il ne le fera pas avant que le monde ne s'embrase.

Deux fois sous la surveillance de Biden, la Russie a envahi l'Ukraine – lorsqu'il avait le portefeuille ukrainien en tant que vice-président, puis à nouveau en 2022 en tant que commandant en chef. Dans les deux cas, Moscou a été provoqué. Peut-être qu'il est temps pour Biden d'accepter le verdict de l'histoire qu'il fait partie du problème, qu'il a contribué à ces deux invasions effrayantes et qu'il ne peut donc pas être la solution. Il est temps pour Biden de faire la chose correcte et gracieuse : tirer sa révérence. Cela sauverait des vies en Ukraine, à Taïwan et peut-être le reste d'entre nous de l'hiver nucléaire. Mais à en juger par les antécédents de ce président, quand ce calcul altruiste l'a-t-il jamais influencé ?

Counterpunch 18 Août 2023
Histoire et Société 24 Août 2023

L'Afrique ne permettra pas à la France de poursuivre son pillage



Par Motasem A Dalloul

En 1977, lorsque Djibouti a obtenu son indépendance après 115 ans d'occupation française brutale, l'ère du colonialisme européen en Afrique était presque terminée. Seules de petites enclaves occupées par l'Espagne et la Grande-Bretagne sont restées.

Comme d'autres colonisateurs, la France n'avait pas quitté ses anciennes colonies avant de s'assurer qu'elle pouvait exploiter leurs richesses et maintenir une forme d'autorité sur elles et ainsi accéder à toutes sortes de ressources naturelles qui n'existent pas en Europe.

Dans le cadre d'une politique non officielle appelée « Françafrique », la France a maintenu des liens avec les politiciens et les fonctionnaires qu'elle a mis au pouvoir dans ses anciennes colonies après les mouvements d'indépendance des années 1950 et 1960. Cette politique s'étend également aux hommes d'affaires que la France a permis de créer des entreprises et de devenir des partenaires commerciaux au profit de leurs maîtres à Paris.

Pendant son époque coloniale, comme d'autres, la France a asservi ses sujets africains, tué des millions d'entre eux et vendu des millions d'autres à la traite négrière. La France impose sa langue et sa culture, et maintient les Africains analphabètes et pauvres. Avant de mettre fin à son colonialisme, elle a mis en place une nouvelle forme de contrôle, le colonialisme économique et politique.

Au début du mois, deux analystes africains ont déclaré à la BBC que « le dossier historique [de la France] fournit un certain soutien à ces griefs. La domination coloniale française a établi des systèmes politiques conçus pour extraire des ressources précieuses tout en utilisant des stratégies répressives pour en conserver le contrôle. » Ils ont également déclaré que la France « a forgé des accords de défense qui l'ont vu intervenir régulièrement militairement au nom de dirigeants pro-français impopulaires pour les maintenir au pouvoir ».

La France a complètement ignoré les gens dont elle avait volé la richesse. Ainsi, quand un dirigeant ambitieux a gravi les échelons et a appelé à donner une partie raisonnable de la richesse d'un pays à son peuple, il a été soit renversé, soit tué.

Depuis 1963, la France a assassiné plus de 22 présidents africains qui ont refusé son pouvoir colonial et tenté de redéfinir l'indépendance de leurs pays. Les services de renseignement français, soupçonnés de mener des coups d'État et des meurtres en Afrique, sont très bien connus des Africains.

À la suite du récent coup d'État au Niger, l'ancien Représentant permanent auprès de la Mission de l'Union africaine à Washington, le Dr Arikana Chihombori-Quao, du Zimbabwe, a expliqué : « *Si vous êtes un président africain arrivant au pouvoir, on vous dit que tant que vous restez à l'écart des discussions concernant leur présence [française] et leur présence militaire dans le pays, la formation de vos militaires par la France, l'équipement de vos militaires par la France, Ne parlez pas des ressources naturelles dont les entreprises françaises ont le premier droit d'approbation, ne parlez pas et assurez-vous de continuer à déposer vos réserves bancaires auprès de la Banque centrale française. Si vous évitez ces régions, vous êtes libre de diriger votre pays comme bon vous semble.* »

Le défunt président français Jacques Chirac a reconnu que « sans l'Afrique, la France tomberait au rang de troisième puissance mondiale ».

Dans un discours prononcé le 26 juillet 2007, le président français de l'époque, Nicolas Sarkozy, a déclaré : « *Les coloniaux sont venus piller, aider, exploiter, prendre des ressources et des richesses qui ne leur appartenaient pas. Ils ont dépouillé les colonisés de leur personnalité, de leur liberté, de leurs terres et des fruits de leur labeur.* »

Mais la France a continué à traiter l'Afrique de cette façon, tout en prétendant envoyer de l'aide, répandre la démocratie et défendre les Africains contre les attaques terroristes.

Cependant, elle ne s'attaque à aucun des problèmes de la population, y compris la violence, la pauvreté, le manque de possibilités économiques, les systèmes éducatifs et les infrastructures médiocres. Les pays d'Afrique de l'Ouest – qui étaient d'anciennes colonies françaises – sont les pays les plus pauvres du monde malgré le fait qu'ils sont les plus riches en ressources naturelles. La « démocratie » que Paris cherche à maintenir ici est la protection des dirigeants pro-français.

La détérioration continue de la sécurité dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest prouve que l'affirmation selon laquelle les forces défendent les pays africains contre le terrorisme n'est qu'un prétexte pour maintenir les pouvoirs militaires sur leur sol.

Après la vague de récents coups d'État, apparemment orchestrés par Paris, la France se sent confrontée à la perspective d'être mise à l'écart par les stratèges africains, qui cherchent d'autres partenaires. Selon un article de l'Economist Intelligence, « *la France est pleinement consciente du potentiel économique à long terme de l'Afrique et de la menace commerciale que représentent les autres pays qui cherchent à établir leurs propres liens économiques et financiers avec le continent* ».

L'ancien représentant de l'UA, M. Quao, a déclaré : « *Il est incroyable qu'à ce jour, un pays comme le Niger puisse être le deuxième pays le plus pauvre au monde et que toutes ses ressources aillent en France… À tous les niveaux, c'est injuste, inacceptable et je ne sais pas comment les puissances occidentales s'endorment tous les jours en sachant le carnage, les ravages qu'elles causent en Afrique et en espérant que cela durera éternellement.* »

Le Niger est devenu le dernier pays d'Afrique de l'Ouest où un dirigeant corrompu et pro-français a été évincé. Auparavant, le Burkina Faso, la Guinée, le Mali et le Tchad – toutes d'anciennes colonies françaises – évinçaient les dirigeants pro-français et chassaient les forces françaises de leurs terres. Cette tendance devrait se poursuivre et les Africains seront prudents lorsqu'ils traiteront avec de nouveaux partenaires afin de ne pas répéter la même erreur commise par leurs anciens colonisateurs.

Middle East Monitor (MEMo)
21 septembre 2023
Traduction SLT
22 Septembre 2023

AVIS DE DIVORCE

Afin que nul n'en prétexte ignorance, le Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince a rendu le Jugement suivant: Par ces motifs, le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre le défendeur à l'audience ordinaire, publique et civile du mercredi 14 juin 2023, pour le profit déclare fondée la dite action. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Eliassaint MAGLOIRE, née Jeanne Lola JN CLAUDE aux torts de l'époux, renvoi les partis par devant l'Officier de l'Etat Civil de la Section Est de Port-au-Prince à transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Ainsi jugé et prononcé par nous, Marthel JEAN-CLAUDE, Juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt-et-un Juin deux mille vingt-trois, en présence de Albert DARELUS, Substitut Commissaire de ce ressort et avec l'assistance du sieur Junior Sauvens THELEMAQUE, greffier du siège.
Me Ronald A. AUGUSTE, Avocat

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après avoir délibéré au vœu de la loi, le Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé à l'audience du sieur Frenel Charles pour faute de comparaitre suivant l'article 287 du code de procédure civile. Au fond admet le divorce des époux Frenel Charles la dame née Daphka Julien pour incompatibilité de caractères aux termes de l'article 217 du code civil. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux. Ordonne à l'officier de l'état civil de la Section Sud de Port-au-Prince de transcrire dans les registres à ce destiné le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers si le cas y échet. Compense les dépens. Commet l'huissier Clerbrun Faure de ce Tribunal pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Marie Rosie Dégand NICOLAS, Juge en audience civile, publique et ordinaire du vendredi trente Juin deux mille vingt-trois. An 219ème de ce Indépendance, en présence du Substitut Commissaire du Gouvernement, Mes Jean Claude Jean Antoine et Harry Jean
Paul faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance de Marie Yolande Zetrenne CADET
Greffière du siège,
Il est ordonné ….ETC
En foi de quoi …..ETC….

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, le ministère public entendu, fait droit au défaut sollicité en la forme contre Le sieur Jeff Emmanuel TOUSSAINT pour faute de comparaître aux termes de l'article 287 du code de procédure civile. Au fond, admet le divorce des époux Jeff Emmanuel TOUSSAINT, femme née Francesse LINDOR. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux pour injures graves et publique aux termes de l'article 217 du code civil, ce aux torts exclusifs de l'époux. Renvoie les parties par devant l'officier de l'état civil de la section sud de Port-au-Prince pour la transcription dans les registres à ce destinés, du dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la Capitale, Compense les dépens. Commet l'huissier Clerbrun Faure de ce tribunal pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Marie Rosie Dégand NICOLAS, Juge en audience civile publique et ordinaire du vendredi vingt-trois juin deux mille vingt-trois, An 219e de l'Indépendance, en présence du Substitut Commissaire du Gouvernement, Mes Jean Claude Jean Antoine et Harry Jean Paul faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance du citoyen Homère RAYMOND Greffier du siège.
Il est ordonné …etc….
En foi de quoi …etc….

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, le ministère public entendu maintient le défaut octroyé à l'audience du vingt-trois juin deux mille vingt-trois contre la dame née
Marie Carolle GARCON pour faute de comparaître suivant l'article 287 du code de procédure civile. Au fond, admet le divorce des époux Jean Gary REMY pour injures graves et publiques suivant l'article 217 du code civil, aux torts exclusifs de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux. Ordonne à l'état civil de Port-au-Prince, section Est de transcrire dans les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la Capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers si le cas y échet. Compense les dépens. Commet huissier Clerbrun FAURE de ce tribunal pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Marie Rosie Dégand NICOLAS, Juge en audience civile publique et ordinaire du vendredi trente juin deux mille vingt-trois. An 219ème de l'Indépendance, en présence du Substitut du Commissaire du Gouvernement, Mes Jean Claude Jean Antoine et Harry Jean Paul faisant office du Ministère Public, et avec l'assistance de Marie Yolande Zetrenne CADET Greffière du siège.
Il est ordonné ….ETC….
En foi de quoi ..ETC….

AVIS JUDICIAIRE

Avis de divorce des époux Remé. Sur la demande de Me Harry Georges Av. Par ces motifs, le tribunal, après examen sur les conclusions du ministère public, maintient le défaut octroyé contre le défendeur, pour le profit déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Natacha Jérôme d'avec son époux Frantz Remé pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse, ordonne à l'officier de l'état civil de la section Sud de Port-au-Prince, de transcrire sur les registre à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans un des quotidiens de la Capitale sous peine de dommage intérêts envers les tiers s'il y échet; commet l'huissier Canal Gabriel de ce tribunal pour la signification de ce jugement; compense les dépens
Harry Georges, Av.

AVIS DE DIVORCE

Par Ces Motifs, le Tribunal, sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action, admet en conséquence le Divorce du sieur Ronel Brazil d'avec son épouse Mildred Jean, pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux, ordonne à l'officier de l'État Civil de la Commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destinés, la disposition du présent jugement, dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages interêts envers les tiers s'il y échait. Commet l'huissier Jean Octave de ce siège, pour la signification de ce Jugement. Compense les dépens. Ainsi jugé et prononcé par nous, Osmond CASTOR, av., Juge en audience civile et Publique en date du douze Mai deux mille vingt, en présence de Me Vanna MANE, substitute du Commissaire du Gouvernement de ce ressort, avec l'assistance du Greffier Jean Claude Novembre. Il est ordonné… En foi de quoi… ect. N.B. deuxième Publication. Port-au- Prince, le 18 Septembre 2023. Me Jean Claude Charles Avocat.

AVIS JUDICIAIRE

Par Ces motifs, le Tribunal après en avoir déliberé au voeu de la loi, le Ministère Public entendu, accueille l'action en partage du Requérant, le sieur Sonthonas Tibreuil, octroie défaut, faute de conclure contre la partie défenderesse et son Avocat representée par Madame Elitane Antoine, Ordonné en conséquence le partage des biens à part égal entre les parties, Condamne la susdite succession à vingt pour cent (20/100) des honoraires des Avocats constitués du Requérant, commettant le Notaire, Me Macksen Dorvil pour le partage et la constitution des lots à chaque héritier bénéficiaire. Rendu de nous Me Edrasse Duverglas, juge du Tribunal de Première instance de Hinche, le vingt-neuf mai deux mille vingt-trois avec l'assistance de Me Philippe Pierre, Greffier du siège. Il est ordonné à Tous huissiers sur ce requis de mettre le présent Jugement à exécution à Tous huissiers près des Tribunaux Civils d'y tenir la main, à Tous commandants de la force publiques de prêter mains fortes lorsqu' ils en seront légalement requis. La minute du jugement est ainsi signée du juge et du Greffier, ainsi signé: Me Edrasse Duverglas juge et Philippe Pierre Greffier. NB- Première Publication. Hinche, le 25 septembre 2023. Me Yvon CADICHON Avocat

AVIS JUDICIAIRE

Par Ces Motifs. Le Tribunal après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en ses attributions civiles et à charge d'Appel, ce Jugement par défaut, se déclare compétent pour connaitre l'action possessoire, maintient la Dame Marraine Jean sur sa possession de cet emplacement, fait injonction aux cités de ne plus mettre pieds sur la possession de la requérante, condamne les cités Ronald Jean, Wilfrid Valbrun, Esemelia Jean et Elirose Antoine à payer Vingt-quatre mille gourdes (24.000 Gdes) de dommages intérêts aux frais et dépens de la procédure. Donné de nous, Me Abias Jeune, av, juge de Paix suppléant de la Commune de Maissade, assisté de son Greffier du siège Me Anadin JORZE, à l'audience du 28 décembre deux mille Vingt- deux (2022), An 219ème de l' indépendance à dix heures du matin. Il est ordonné à tout huissier et agent de la force publique sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officers du Ministère Public, près les Tribunaux civiles d'y tenir la main forte à Tous commandants et autres officers de la force Publique d'y prêter la main lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute du présent Jugement est signée du juge et du Greffier. Ainsi signé: Me Abias JEUNE, Av, Juge de Paix Suppléant, Me Anadin JORZE, Greffier. NB - Première Publication. Hinche le 22 Septembre 2023. Me Walner Michel Avocat.

Le Parlement canadien honore un ancien SS



Trudeau et le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, au Parlement fédéral canadien



Yaroslav Hunk (98 ans) a participé à quantité de massacres de civils, ukrainiens, juifs, polonais et slovaques

Lors de la réception du président ukrainien, Volodymyr Zelensky, au Parlement fédéral canadien, le président de l'assemblée, Anthony Rota, a présenté un vétéran siégeant dans les bancs du public. « Je suis très fier de dire qu'il est originaire de North Bay et de ma circonscription de Nipissing-Timiskaming. C'est un héros ukrainien, un héros canadien, et nous le remercions pour tout son service ». Il a précisé qu'il avait combattu pour la première division ukrainienne. Le président Zelensky a alors brandi le poing, sourire aux lèvres.

Ce vétéran est Yaroslav Hunk (98 ans). Il a combattu pour la première division ukrainienne, plus connue sous le nom de division SS Galicia. Il a participé à quantité de massacres de civils, ukrainiens, juifs, polonais et slovaques.

À la suite de cette cérémonie, plusieurs organisations juives, dont le Centre des Amis de Simon Wiesenthal, ont émis de véhémentes protestations. Un monument, qui honore à Edmonton les héros de la division SS Galicia, a été vandalisé. Le Premier ministre canadien, William Lyon Mackenzie King, ami personnel d'Adolf Hitler, hébergea de nombreux criminels de guerre à la fin de la Seconde Guerre mondiale, dont Dmitry Dontsov, le fondateur du nationalisme intégral ukrainien. Dontsov, qui n'a pas été jugé à Nuremberg, était l'un des principaux organisateurs de la solution finale des questions tsiganes et juives en tant qu'administrateur de l'Institut Reinhard Heydrich. Son bras « exécutif », Stepan Bandera, est venu le visiter en toute légalité au Canada. Puis, le Premier ministre nazi Iaroslav Stetsko a été reçu triomphalement à Winnipeg.

Dilplôme de citoyen d'honneur de la ville de Winnipeg décerné, le 22 octobre 1966, au Premier ministre nazi ukrainien, Iaroslav Stetsko.

L'actuelle vice-Premier ministre, Chrystia Freeland, petite-fille de Michael Chomiak, éditeur du principal journal nazi d'Europe centrale, a travaillé pour un groupe de criminels de guerre à réécrire l'histoire de l'Ukraine (Encyclopedia of Ukraine) en faisant accroire que les nationalistes intégraux ukrainiens n'ont jamais collaboré avec les nazis.

Réseau Voltaire | 25 septembre 2023

Le Premier ministre canadien William Mackenzie King lors de sa visite officielle chez son ami le chancelier Adolf Hitler

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après examen et sur les conclusions du Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre son épouse à l'audience précitée; pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de Pierre Richard MESIDOR d'avec son épouse née Marie Mirlaine ALEXIS pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse: Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'Officier de l'état Civil de la commune d'Aquin de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers le tiers s'il y échet, compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Michel CLAUDE, Juge en audience civile, ordinaire et publique du neuf février deux mille dix, en présence de Me Lithan ISAAC, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Paulin CIVIL.

Masner MERCURE
OFFICIER D'ÉTAT CIVIL
Il est ordonné .....ETC...
En foi de quoi ...ETC…

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions du ministère public, entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit, déclare fondée la dite action; admet en conséquence le divorce du sieur Wesly GEORGES d'avec son épouse née Fredeline DELVA pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de Taifer de la Commune de Carrefour de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement de divorce dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers, s'il y échet; commet l'huissier Canal GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement.

Ainsi et prononcé par nous, Me. Nelson CILIUS, juge en audience civile, publique et ordinaire en date du treize janvier deux mille vingt-deux en présence de Me. Jean Rolex MEROVE substitut commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Me. Mozart
TASSY.
Il est ordonné ...ETC.....
En foi de quoi ....ETC.....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen et après en avoir délibéré conformément au vœu de la Loi et sur les conclusions conformes du Ministère public, se déclare compétent pour accueillir et trancher sur ladite action en divorce; maintient le défaut requis et octroyé contre la défenderesse la dame Priscilla Ngozi OKONKWO; pour le profit ainsi déclaré à ladite action, admet le divorce du sieur Jean Michelet LEGER d'avec son épouse Priscilla Ngozi OKONKWO ce, pour Incompatibilités de caractères, Injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux. Ordonne à l'Officier de l'Etat civil de Camp Coq d'inscrire et de transcrire sur les registres destinés à cette fin le dispositif dudit jugement de divorce et d'en délivrer expédition dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant dans la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'Huissier Fleurimond A. PAUL de ce siège pour la signification dudit jugement de divorce avec commandement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Harold CHERY, Av. Juge au Tribunal de Première Instance du Cap haïtien en Audience publique, civile et ordinaire de divorce, en date du Lundi cinq Juin deux mille vingt-trois, en présence de Me. Hervé C. Hyppolite, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Jasmin Dieudonné GUERRIER.
Il est ordonné ...etc....
En foi de quoi....etc.....
Me Jasmin Dieudonné Guerrier
Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen et après en avoir délibéré conformément au vœu de la Loi et sur les conclusions conformes du Ministère public, se déclare compétent pour accueillir et trancher sur ladite action en divorce, maintient le défaut requis et octroyé contre le défendeur le sieur Arold BADETTE; pour le profit ainsi déclaré à ladite action, admet le divorce de la dame Noela MICHEL d'avec son époux Arold BADETTE ce, pour: Incompatibilités de caractères, Injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux. Ordonne à l'Officier de l'Etat civil de Camp Coq d'inscrire et de transcrire sur les registres destinés à cette fin le dispositif dudit jugement de divorce et d'en délivrer expédition dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant dans la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'Huissier Fleurimond A. PAUL de ce siège pour la signification dudit jugement de divorce avec commandement. Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me. Harold CHERY, Av. Juge au Tribunal de Première Instance du Cap-Haïtien en Audience publique, civile et ordinaire de divorce, en date du lundi cinq Juin deux mille vingt-trois, en présence de Me. Hervé C. Hyppolite, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Jasmin Dieudonné GUERRIER.
Il est ordonné .....etc....
En foi de quoi .....etc.....
Me. Jasmin Dieudonné Guerrier
Greffier

PAR CES MOTIFS

Après examen et sur les conclusions conformes du Ministère Public, le Tribunal au vœu de la loi, maintien le défaut requis et octroyé à l'audience contre la défenderesse pour faute de comparaitre; pour le profit, accueille l'action du demandeur, le sieur Albert MONFISTON vu que cette demande est juste et fondée; admet le divorce des époux Albert MONFISTON, femme née Elpidia PIERRE pour injures graves et publiques aux torts exclusifs de l'épouse; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux ; Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil compétent de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement; dit qu'un extrait sera publié dans l'une des colonnes d'un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages-intérêts envers les tiers s'il y échet; commet le sieur Jean
Fruisner MONICE, huissier de notre Tribunal pour la signification du présent jugement; compense les dépens, vu la qualité des parties. Rendu par nous, Fritzner DUCLAIR, Doyen du Tribunal de Première Instance de Petit-Goâve en audience publique civile de divorce ce jourd'hui vingt Février deux mille vingt-trois (20 Février 2023), en présence de Me Erick PIERRE-PAUL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, assisté du sieur Christophe BONBON, Greffier du siège.-
Il est ordonné ....etc..
En foi de quoi ....etc...
Me Michaud Gaspard, AV

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après examen et sur les conclusions du Ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre son époux à l'audience précitée pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de Natalie SAINT ALBORD d'avec son époux Pierre Evens MONDESIR pour incompatibilité de caractère aux torts de l'époux ; Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'Officier de l'Etat Civil de la commune de Cavaillon de transcrire sur les registres à ce destiné, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers le tiers s'il y échet, compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Jean Emmanuel ZEPHIR. Juge en audience civile, ordinaire et publique du trente mai deux mille seize en présence de Me. Vanna MANÉ, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Jean Claude NOVEMBRE.
Il est ordonné ....ETC.....
En foi de quoi ...ETC....

PAR CES MOTIFS

Le tribunal, après examen et sur les conclusions du Ministère public entendu maintient le défaut octroyé contre son épouse à l'audience précitée pour le profit déclare fondée ladite action. Admet-en conséquence le divorce de Johny PAROLA d'avec son épouse née Richardine NARCISSE pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse; Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'Officier de l'état Civil de la commune d'Aquin de transcrire sur les registres à ce destinés, le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers le tiers s'il y échet, compense les dépens.

AINSI JUGE ET PRONONCE par nous, Me Jean Emmanuel ZEPHIR, Juge en audience civile, ordinaire et publique du six juin deux mille vingt-deux, en présence de Me. Lithan ISAAC, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Jean Claude NOVEMBRE
Il est ordonné ...etc...
En foi de quoi ....etc…

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, statuant publiquement et par défaut, sur les conclusions du ministère public, MAINTIENT en la forme le défaut octroyé au profit de Madame Olimond JEAN LOUIS, la dame née Kathiana FLEURIMOND; PRONONCE la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre les époux Olimond JEAN LOUIS, la dame née Kathiana FLEURIMOND, RENVOI les parties par devant l'Officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince pour les suites de droit; ORDONNE que le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale; COMPENSE les frais et dépens de l'instance, COMMET l'huissier Devide MORANCY immatriculé au greffe du Tribunal de Première Instance de Port-au-Prince, pour la signification dudit jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous MARTHEL JEAN CLAUDE, Juge au tribunal de première instance de Port-au-Prince en audience ordinaire, publique et civile du mercredi dix-neuf (19) juillet deux mille vingt-trois (2023) en présence de Albert DARELUS, substitut commissaire du gouvernement, représentant du ministère public avec l'assistance de Junior Sauvens THELEMAQUE.....etc....
En foi de quoi ...etc....

Le Cri Déchirant des Désespérés

De l'eau!
De l'eau!
De l'eau!
Nous avons besoin d'eau
Donnez-nous de l'eau!
De l'eau, s'il vous plait!

Nous avons besoin d'eau
Pour sauver nos enfants
Pour étancher notre soif
Pour préparer notre nourriture
De l'eau!
De l'eau!
De l'eau, s'il vous plait

Nous avons besoin d'eau
Pour rester propres
Pour laver nos linges sales
Pour donner à boire a nos animaux
De l'eau!
De l'eau!
De l'eau, s'il vous plait!

Nous avons besoin d'eau
Pour arroser nos terres
Pour avoir un jour des fleurs
Pour faire pousser nos plantes
De l'eau!
De l'eau!
De l'eau, s'il vous plait!

Nous avons besoin d'eau
Nous sommes les agonisants assoiffés
Apportez-nous "L'eau de la vie"!
L'eau pure et claire de " la Rivière Sincère"
De l'eau! De l'eau, s'il vous plait!

Denize Lauture

Suite de la page (8)

ses conseillers, d'emblée, Ariel Henry avait déclaré « *Je serai toujours présent dès qu'il s'agit de pays. Mais qu'aucune pression ne pourra me contraindre à participer aux discussions* » tout en rejetant catégoriquement et fermement l'appel à démission des oppositions. Tout ce qu'a obtenu la Délégation des Haïtiens lors de cette plénière, c'est : la mise en place d'un cadre préparatoire en vue de poursuivre les discussions qui étaient prévues autour du 12 septembre 2023 à la nonciature apostolique qui avait au préalable donné son accord. Sauf que, à la surprise générale de tous, y compris des protagonistes de la crise et de la CARICOM, au dernier moment les responsables ecclésiastiques sont revenus sur leur accord et déclaraient que la nonciature n'était plus disponible. D'après les explications des uns et des autres, on s'est retrouvé dans un vrai cafouillage. Selon l'ancien député de Cerca-Carvajal, Antoine Rodon Bien-Aimé, un des responsables de l'Accord dit Compromis historique et soutien du Premier ministre Ariel Henry, « *Le Nonce a dit que le local n'est pas disponible, c'est ce qu'on m'a rapporté. C'est le gouvernement haïtien qui avait la responsabilité de planifier la réservation de l'espace de la nonciature apostolique* ».

Tandis que, à en croire Sorel Jacinthe, ex-sénateur de la Grand'Anse et signataire de l'Accord du 21 décembre, la faute revient à l'équipe de la mission qui n'a pas su assurer l'intendance « On m'a dit que pour le moment l'espace de la nonciature apostolique n'est pas libre. C'est la CARICOM qui avait la responsabilité de réserver l'espace parce qu'elle avait l'habitude d'organiser des rencontres dans cet espace. Cependant, au niveau logistique, la CARICOM avait demandé au gouvernement de l'aider en ce sens » avait confirmé l'ancien parlementaire. Enfin, entre va-et-vient chez le Premier ministre, des entretiens avec les autres Secteurs : économique, Société civile et personnalités indépendantes mais influentes, les Emissaires ont tourné en rond à Port-au-Prince durant une semaine sans jamais parvenir à dénouer ce nœud gordien séparant les deux camps. Et, en quittant Port-au-Prince comme prévu le dimanche 10 septembre 2023 sans rien obtenir des protagonistes de la crise, les « Eminentes Personnalités » ont fini par comprendre que pour la CARICOM qui, depuis le début de la Transition politique post-assassinat du chef de l'Etat ne cesse de jouer les facilitateurs, Haïti, c'est vraiment mission impossible. **(Fin)**

C.C

Suite de la page (9)

Belize, Guatemala, Peru, Italy, Antigua and Barbuda, Suriname, and Spain.

Meanwhile, the Communist Party of Kenya put out a searing statement on their nation's participation in the Washington-organized intervention. We reproduce the full text below:

The Communist Party of Kenya strongly condemns their nation's involvement in the impending occupation of Haiti.

The Communist Party of Kenya demands that the Kenya Kwanza government rescind their proposal to send 1,000 police to Haiti, while calling on the Kenyan people to join the Haitian masses and popular progressive forces worldwide in opposing the intervention, continued occupation and neo-colonial governance of Haiti by the Core Group and the UN.

The Central Organizing Committee of the Communist Party of Kenya, expresses deep concern regarding the proposed deal between the USA and the Kenyan Government. It is with great displeasure and utmost frustration that we are forced to witness Kenya allowing itself to be recruited into the imperialist activities of the United States, the Core Group and United Nations. The reported plan of involving Kenyan police to carry out actions on behalf of the USA government in Haiti raises serious ethical and moral questions. In its efforts to endear itself to the systems of power that underpin Western hegemony, Kenya is providing legitimacy for a long-standing series of interventions into Haiti that seek to undermine the aspirations of the Haitian people.

Kenya's motive to send a small contingent of police officers to Haiti is not to solve the so-called problems of insecurity that beset Haiti. Just as it has been done in the past through recruitment of Caribbean and African countries, it is to prevent accusations of racism and oppressive grip of Western foreign powers by having third world nations give their support for the exploitation of Haiti. "If there is a humanitarian crisis, the response cannot be to send in foreign troops. The countries that today are the first to bemoan the control of Haiti by the various gangs are the first to have sponsored these same kingpins in other times, such as in Afghanistan during the time of the Mujahedin or in Saddam Hussein's Iraq against Iran."

The Communist Party of Kenya firmly rejects any form of neocolonialism and condemns attempts to use a Black face to brutalize Haiti or any other nation by the members of the Core Group, including representatives of the United Nations, Canada, France, Germany, Spain, the European Union, the United States, and the Organization of American States. The party recognizes the systems of maintaining a neo-colonial agenda in Haiti, or as dubbed in popular Haitian lingua, "*Sistèm nan*" (The System).

We vehemently stand with the exploited Haitian population and oppose any western led interventions or involvement whatsoever in Haiti. By agreeing to send troops into Haiti, the Kenyan government is diminishing the sovereignty and self-determination of Haitian people, while preserving the neo-colonial interests of the United States, the Core Group and the United Nations. Imperialism, historically rooted in exploitation and subjugation, has caused immense suffering across continents. Similarly, the USA's rise to power was significantly fueled by the enslavement of millions of African people, whose labor laid the foundation for its economic prosperity. The echoes of this dark past continue to resonate in various forms of systemic racial and social inequalities that persist in the USA today.

As the Central Organizing Committee of the Communist Party of Kenya, we address the historical injustices perpetrated by both Europe and the USA. Europe's wealth and development have, in large part, been built on the stolen resources and exploitation of the global South during colonial times. As advocates of anti-imperialism, we must acknowledge and condemn the historical actions of both Europe and the USA that have contributed to the global inequities we face. Our commitment to a just and equitable world demands that we confront and challenge the oppressive legacies of these colonial and enslavement practices.

The party denounces and urges parliament to intervene in the actions being undertaken by the current administration. Exploiting vulnerable Kenyans for any purpose is unacceptable. President Ruto's actions in this regard must be rejected, and the government's focus should be on empowering its citizens, not auctioning them to willing buyers. Our commitment lies in advocating for policies that uplift the marginalized and create a fair and just society, addressing root causes of societal issues, including land problems and the need for investment in industries to create jobs and improve lives. Furthermore, there must be rigorous discourse in the public sphere with parliament engaging with the masses before such unilateral actions are undertaken. Of course, we recognize that this was done specifically without public involvement as the masses would readily recognize the actions for what they are, efforts to sabotage Haiti's sovereignty, utilization of state instruments in the continual subjugation of the oppressed Haitian people and disruption of Pan-Africanism solidarity. We must therefore, intensify the struggle from below, emphasizing grassroots movements and collective action to bring about transformative change.

Moving forward, we stand resolute in our pursuit of justice and the dismantling of imperialist structures that perpetuate global exploitation and subjugation. We call on all revolutionary forces, people's movements and organizations across the globe to unite in the struggle for a future that respects the sovereignty of nations, upholds human rights, and ensures the welfare of all people, regardless of their geographic location. The Communist Party of Kenya reaffirms our unwavering commitment to the principles of peace, justice, and sovereignty in Haiti.

Long live the struggles of Haitian People!
Long Live free, liberated Haiti!
Long live the struggle for justice and liberation!
In solidarity with the oppressed peoples of the world

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré, conformément, au vœu de la loi, statuant publiquement à charge d'appel, par défaut et au nom de la République, se déclare compétent pour entendre l'affaire en déguerpissement pour non-paiement de loyer produite par le sieur Jean Eddy Ambroise; Dit et déclare que l'action du requérant est régulière en la forme et juste au fond; Déclare résilier le contrat de bail verbal liant les parties. En conséquence, ordonne le déguerpissement du sieur Luis Henriquez De La CRUZ de l'espace fonds et bâtisses du requérant, sise à Delmas 75, rue Amazone no 1, pour occupation abusive et illégale; Donne au requérant ses réserves de droit d'intenter par devant qui de droit une action en justice en paiement du montant des loyers dus. Accorde l'exécution provisoire, nonobstant appel ou pourvoir en Cassation en ce qui concerne le chef du déguerpissement ; Condamne le cité en dommages-intérêts; le condamne enfin, aux frais et dépens de l'instance. Comment l'huissier Supréna LOUIS du TPI de Port-au-Prince, pour la signification du présent jugement. Donné de nous, Magistrat Marjorie Valdé Pierre en audience civile et publique du jeudi vingt-sept Juillet deux mille vingt-trois, An 220ème de l'indépendance à dix heures du matin avec l'assistance de la dame Shandarah F. Audate, Greffière du siège.
Il est ordonné, etc.
En foi de quoi, etc.
S/Me Marjorie Valdé PIERRE, Juge de Paix et Shandara F. Audate
Pour expédition conforme collationnée : Shandara F. Audate, Greffière.

Paraguay : Marche des jeunes pour réclamer de la terre, du travail et de l'éducation !





Des jeunes de tout le pays, appartenant à l'organisation de Jeunesse Paraguay Pyahurã (JPP), ont marché le mercredi 20 septembre 2023 avec des discours forts dans lesquels ils ont exigé du gouvernement des terres, de l'éducation et du travail.

Le coordinateur national du groupe Emiliano González, a dénoncé le fait que la majorité de la jeunesse paraguayenne est sans terre, au chômage ou dans des conditions d'exploitation et n'a pas accès à l'éducation.

L'accès à la terre, au travail et à l'éducation sont des droits fondamentaux de tous, que l'État paraguayen continue cependant de refuser à des milliers de jeunes, générant inégalités, migrations, exclusion et désespoir.

De même, il a souligné que la situation de la jeunesse était déjà grave en termes de nombreux reports, souffrances et carences, mais qu'elle était encore pire à cause de la pandémie du coronavirus (Covid-19), avec des revers dans des aspects importants pour le développement de la jeunesse. . .

Il y a quelques semaines, ils ont demandé à utiliser la Plaza Italia comme espace de rencontre pour se réunir car des jeunes arrivaient de différents coins du pays comme San Pedro, Caaguazú, Concepción, Paraguarí, Guairá et ont constaté qu'elle était fermée, qu'elle n'était pas ouverte à eux.

L'acte a été qualifié d'autoritaire et a été répudié par les coordinateurs, parmi lesquels Benicia Chávez, la jeune femme qui a exprimé son mécontentement face au manque de considération envers le groupe arrivé à Asunción. *« Nous sommes venus réclamer les droits des jeunes niés il y a longtemps, il y a un an, il n'y a pas de développement, il n'y a pas de terres à cultiver pour subvenir aux besoins de leurs familles et nourrir le pays. »*

Ils ont exigé que le système fournisse les outils nécessaires pour que chaque jeune puisse se développer et trouver la prospérité dans son lieu d'origine. *« Nous avons porté notre voix de ras-le-bol et de répudiation dans la capitale »*, a déclaré Chávez. La marche a atteint le Panthéon des Héros où ils ont appelé les jeunes des campagnes et des villes à s'organiser et à lutter pour les besoins et contre le modèle d'État qui condamne la jeunesse à une vie sans présent ni avenir.

« Nous avons des écoles qui tombent en ruine, qui ferment, et beaucoup d'enfants et d'adolescents apprennent sous les arbres, et c'est dommage car cela ne devrait pas être comme ça. Dans le programme de ce gouvernement, il n'y a pas de politique éducative pour les jeunes pauvres, mais tout est toujours pour les classes supérieures », a-t-il affirmé.

Le dirigeant a regretté que les jeunes soient obligés de migrer à la recherche d'opportunités qu'ils n'ont pas dans le pays. *« 43 % des jeunes sont des migrants, et sur le total, 54 % sont des femmes, qui doivent subir de nombreuses irrégularités dans leur travail, des violences psychologiques et même sexuelles, elles sont harcelées sur leur lieu de travail, dans leurs écoles. En outre, 500 à 700 filles âgées de 10 à 12 ans tombent enceintes chaque année, la majorité principalement à la suite de violences et d'abus »*, a-t-il indiqué.

De même, il a dénoncé l'absence de garanties pour les travailleurs agricoles. « *Planter du manioc n'a ni prix ni marché ; planter du coton n'a ni prix ni marché ; Planter des tomates, des locotes, des laitues n'a ni prix ni marché. Et pendant ce temps, quelques hommes d'affaires se réunissent pour discuter de la façon dont ils continueront à livrer notre Paraguay* », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le leader Ernesto Ojeda a affirmé qu'il existe des inégalités entre les jeunes et le manque d'opportunités pour se développer dans la production. « *Ainsi, un mois après l'entrée en fonction de ce nouveau gouvernement de Mario Abdo Benítez, nous lui avons montré que nous sommes organisés et que nous allons nous battre pour notre avenir* », a-t-il déclaré.

Ojeda a parlé des difficultés des jeunes qui étudient à l'université. « *L'accès à l'école secondaire et à l'université n'est pas gratuit car il implique des coûts élevés, comme le transport, la nourriture, les fournitures, l'accès à la technologie, les uniformes et le droit aux examens. Nous n'avons pas de gains en étudiant, mais plutôt des pertes et cela ne devrait pas être ainsi* », a-t-il déclaré.

Il a également regretté les manquements et les mauvaises conditions de travail. « *Nous nous trouvons dans des conditions d'instabilité, sans gagner le salaire minimum, plus de huit heures, sans cotisations de retraite et sans sécurité sociale, tout cela simplement parce que nous sommes jeunes* », a-t-il déclaré.

Enfin, il s'est plaint de l'intention d'imposer le service militaire alors qu'il y a « *des problèmes très profonds et graves en matière d'éducation, de travail et de milliers et de milliers de jeunes sans terre* ».

Le leader a conclu en exhortant les jeunes à se battre pour leur espace et à exiger de meilleures conditions de la part du gouvernement.

Attaque terroriste contre l'ambassade de Cuba à Washington



L'ambassade de Cuba à Washington a été visée, dimanche soir, par deux tirs de cocktails Molotov

Dans la soirée du 24 septembre 2023, un attentat terroriste a été perpétré contre les installations de l'ambassade de Cuba aux États-Unis, lorsqu'un individu a lancé depuis le trottoir deux cocktails Molotov par-dessus la clôture du périmètre de l'installation, qui ont frappé le mur d'entrée de cette mission diplomatique.

Le personnel de la mission n'a pas été blessé. À la demande de la mission diplomatique cubaine, des agents des services secrets des États-Unis se sont rendus au siège et ont eu accès à ses installations pour vérifier l'action violente perpétrée.

Les groupes anti-cubains recourent au terrorisme face à la faillite morale de leur haine contre Cuba et à l'impunité dont ils pensent bénéficier.

Lors d'échanges officiels entre l'ambassade et le département d'État, il a été régulièrement signalé que le comportement permissif des forces de l'ordre nord-américaines face à des actions violentes peut encourager la commission d'actes de cette nature.

Il s'agit de la deuxième attaque violente contre le siège diplomatique à Washington depuis avril 2020. Dans la soirée de ce jour-là, un individu d'origine cubaine, debout au milieu d'une rue de la capitale nordaméricaine et utilisant un fusil d'assaut, a tiré trente cartouches sur le bâtiment. Heureusement, le personnel à l'intérieur du bâtiment n'a pas été blessé à cette occasion, mais les dégâts matériels ont été considérables.

Trois ans plus tard, l'auteur de l'attentat n'a toujours pas été jugé et le gouvernement nord-américain a refusé de qualifier l'incident d'acte terroriste.

La Convention de Vienne sur les relations diplomatiques établit comme obligation spéciale pour les États-Unis, en tant qu'État d'accueil, de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger les locaux de la mission contre les intrusions ou les dommages et d'éviter de troubler la tranquillité de la mission ou de porter atteinte à sa dignité.

Le ministère des Affaires étrangères condamne cette action terroriste et attend du gouvernement des États-Unis qu'il agisse conformément à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, afin d'éviter que de tels événements ne se reproduisent.

Il met une nouvelle fois en garde contre le message envoyé quant à l'attitude du gouvernement états-unien face à des menaces de ce type contre le siège diplomatique cubain, mais aussi contre ceux d'autres pays à Washington D.C. Il met également en garde contre l'utilisation de deux poids, deux mesures dans le prétendu engagement du gouvernement nord-américain dans la lutte contre le terrorisme.

Le Venezuela le Mexique et la Bolivie condamnent l'attaque

Le ministre des Affaires étrangères du Venezuela, Yván Gil, a publié un message pour condamner l'attaque subie dimanche soir par la légation diplomatique cubaine dans la capitale américaine. « Depuis le Venezuela, nous condamnons cette nouvelle attaque terroriste contre l'intégrité souveraine de Cuba et nous sommes solidaires de son peuple et de ses autorités », a déclaré le ministre des Affaires étrangères du pays sud-américain.

Le gouvernement du président mexicain, Andrés Manuel López Obrador, par l'intermédiaire du ministère des Affaires étrangères, a publié une déclaration dans laquelle il exprime sa solidarité avec le peuple et le gouvernement de Cuba face à l'attaque perpétrée contre l'ambassade à Washington.« Le gouvernement du Mexique *condamne l'attaque contre l'ambassade cubaine à Washington, D.C.* », a exprimé le ministère des Affaires étrangères (SRE) dans un message publié sur le réseau social X.

Télésur 25 septembre 2023

Niger : la junte militaire accuse Guterres d'intervention dans les affaires intérieures du pays

Le nouveau gouvernement nigérien soutient que le secrétaire général de l'ONU a échoué dans sa mission « d'empêcher le Niger de participer pleinement à la 78e session de l'Assemblée générale de l'ONU ».

Le Conseil national pour le salut de la patrie du Niger, organe du nouveau gouvernement du pays, a accusé vendredi le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, de chercher à empêcher la participation de la délégation nigérienne à la 78ème session de l'Assemblée générale. de l'ONU, a rapporté l'AFP.

Dans un communiqué lu à la télévision nationale, la junte militaire a déclaré que le secrétaire général « n'a pas rempli sa mission visant à empêcher le Niger de participer pleinement à la 78e session de l'Assemblée générale de l'ONU ».

Dans le même temps, les nouvelles autorités nigériennes ont souligné que Guterres avait violé le principe de non-intervention dans les affaires intérieures d'un État souverain en refusant de prendre connaissance de la liste officielle des délégués nigériens, fournie par les nouvelles autorités de l'Afrique, et a dans le même temps accepté la demande de l'ancien ministre nigérien des Affaires étrangères Asumi Massouda de rappeler le représentant permanent du Niger auprès de l'ONU.

Le gouvernement du pays africain a condamné les actions du secrétaire général de l'ONU et les a qualifiées de « traîtres », soulignant qu'elles visaient à « saper tout effort visant à garantir la sécurité du pays et sa sortie de crise ». De même, il a dénoncé « la complicité de la France et de deux chefs d'État francophones » en Afrique de l'Ouest avec ce comportement de Guterres.

RT 23 septembre 2023



La junte militaire au Niger

Niger : la junte militaire accuse Guterres d'intervention dans les affaires intérieures du pays



La junte militaire au Niger

Le nouveau gouvernement nigérien soutient que le secrétaire général de l'ONU a échoué dans sa mission « d'empêcher le Niger de participer pleinement à la 78e session de l'Assemblée générale de l'ONU ».

Le Conseil national pour le salut de la patrie du Niger, organe du nouveau gouvernement du pays, a accusé vendredi le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, de chercher à empêcher la participation de la délégation nigérienne à la 78ème session de l'Assemblée générale. de l'ONU, a rapporté l'AFP.

Dans un communiqué lu à la télévision nationale, la junte militaire a déclaré que le secrétaire général « n'a pas rempli sa mission visant à empêcher le Niger de participer pleinement à la 78e session de l'Assemblée générale de l'ONU ».

Dans le même temps, les nouvelles autorités nigériennes ont souligné que Guterres avait violé le principe de non-intervention dans les affaires intérieures d'un État souverain en refusant de prendre connaissance de la liste officielle des délégués nigériens, fournie par les nouvelles autorités de l'Afrique, et a dans le même temps accepté la demande de l'ancien ministre nigérien des Affaires étrangères Asumi Massouda de rappeler le représentant permanent du Niger auprès de l'ONU.

Le gouvernement du pays africain a condamné les actions du secrétaire général de l'ONU et les a qualifiées de « traîtres », soulignant qu'elles visaient à « saper tout effort visant à garantir la sécurité du pays et sa sortie de crise ». De même, il a dénoncé « la complicité de la France et de deux chefs d'État francophones » en Afrique de l'Ouest avec ce comportement de Guterres.

RT 23 septembre 2023



Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

AUTO DONATIONS

Drive Out Breast Cancer: Donate a car today! The benefits of donating your car or boat: Fast Free Pickup - 24hr Response Tax Deduction - Easy To Do! Call 24/7: 855-905-4755

HEALTH

ATTENTION OXYGEN THERAPY USERS! Discover Oxygen Therapy That Moves with You with Inogen Portable Oxygen Concentrators. FREE information kit. Call 888-514-3044

HEALTH

HEARING AIDS!! High-quality rechargeable, powerful Audien hearing aids priced 90% less than competitors. Tiny and NEARLY INVISIBLE! 45-day money back guarantee! 855-598-5898

HEALTH

VIAGRA and CIALIS USERS! 50 Pills SPECIAL $99.00 FREE Shipping! 100% guaranteed. CALL NOW! 855-413-9574

HEALTH

My Caring Plan's local advisors have helped thousands of families with unique needs find senior living. Can you afford 2k a month in rent? We can help for free! 866-989-1812

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HOME IMPROVEMENT

BATH & SHOWER UPDATES in as little as ONE DAY! Affordable prices - No payments for 18 months! Lifetime warranty & professional installs. Senior & Military Discounts available. Call: 866-393-3636

HOME IMPROVEMENT

Secure your home with Vivint Smart Home technology. Call 866-601-1219 to learn how you can get a professionally installed security system with $0 activation.

MISCELLANEOUS

DIRECTV Sports Pack – 3 Months on Us! Watch pro and college sports LIVE. Plus over 40 regional and specialty networks included. NFL, College Football, MLB, NBA, NHL, Golf and more. Some restrictions apply. Call DIRECTV 1-888-534-6918

MISCELLANEOUS

Libye : La ministre des Affaires étrangères fuit le pays après une rencontre avec son homologue israélien





La ministre libyenne des Affaires étrangères Najla Mangoush (à droite) suspendue après une rencontre avec le ministre israélien des Affaires étrangères a déclenché l'indignation et des manifestations de rue

Par Modeste Dossou

De violentes manifestations ont eu lieu dans la capitale libyenne après que la ministre des Affaires étrangères, Najla al-Mangoush, a rencontré son homologue israélien en Italie la semaine dernière. Elle a été suspendue dans la foulée par le Premier ministre et par la suite, elle a pris la poudre d'escampette.

La rencontre entre Mangoush et le ministre israélien des Affaires étrangères Eli Cohen était une première pour les deux pays. En effet, la Libye n'entretient aucune relation diplomatique avec Israël et la rencontre entre les deux ministres a déclenché des manifestations à Tripoli et dans d'autres villes du pays. Des manifestants ont été vus brandissant des drapeaux palestiniens et bloquant les routes.

La nouvelle de leur rencontre a été annoncée pour la première fois par Cohen, qui a déclaré : «J'ai parlé avec le ministre des Affaires étrangères [libyen] du grand potentiel que représentent leurs relations entre les deux pays». La partie israélienne a présenté la réunion comme un premier pas vers la normalisation. Une annonce qui n'a rien arrangé dans la posture de Mangoush qui a été vivement critiquée même si elle s'est défendue en soulignant que la rencontre était fortuite et que cela n'avait rien d'officiel.

À la suite de l'annonce de Cohen et des réactions négatives, le chef du gouvernement d'unité nationale (GNU) basé à Tripoli, Abdulhamid al-Dbeibah, a suspendu Mangoush et l'a renvoyée vers une enquête. Selon les dernières nouvelles, Najla al-Mangoush, a fui le pays et s'est réfugiée en Turquie.

Actu Cameroun
28 Août 2023